

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Le Mans Université

Bilan du champ de formations
LLSH/Interculturalités, Temps, Espaces,
Patrimoine

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 14/12/2020

Rapport publié le 01/06/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Corinne Le Neun, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations LLSH/Interculturalités, Temps, Espaces, Patrimoine et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Didactique des langues
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Ville et environnements urbains

Présentation

L'unité de Formation et de Recherche Lettres, Langues et Sciences Humaines (UFR LLSH) de Le Mans Université se structure en huit départements (Didactique des langues, Études anglophones, Études germaniques, Études hispaniques, Géographie, Histoire, Langues Étrangères Appliquées, Lettres Modernes).

Sous l'intitulé *Interculturalités, Temps, Espaces, Patrimoines*, l'offre du champ de formation LLSH se décline en quinze mentions : cinq licences générales, quatre licences professionnelles et six masters. Les formations du champ s'appuient sur 3 écoles doctorales : Arts, Lettres et Langues (ALL), Sociétés, Temps Territoires (STT) et Éducation Langage Cognition Interactions Clinique (ELICC).

Cinq unités de recherche (UR) multisites permettent l'adossment à la recherche de l'offre des masters dont l'UR Espaces et sociétés (ESO- UMR CNRS6590), Temps, Mondes, Sociétés (TEMOS UMR 9016), le Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire (CReAAH UMR 6566), le Laboratoire Langues, Littératures, Linguistique des universités d'Angers et du Mans (3L.AM-EA 4335) et enfin le Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN-EA 2161).

Les effectifs globaux pour l'UFR sont de 2950 étudiants.

Avis global

Le champ LLSH a misé au niveau de la structuration de ses masters sur une politique de niches répondant à la fois à une attente d'un public de proximité mais aussi lui permettant de se démarquer dans un environnement universitaire très dense sur les domaines Lettres, Langues et Sciences Humaines.

Il n'a pu accroître son assise que dans une dynamique de collaboration en phase avec la politique générale de l'université. En attestent les unités de recherche implantées à distance du Mans permettant l'adossment à la recherche de ses formations elles-mêmes à caractère multisite (Universités d'Angers, de Nantes, de Rennes etc.). Il s'agit là d'une réponse pertinente et stratégique à la taille modeste de l'établissement.

On fait le constat par ailleurs d'un bon adossment scientifique des masters. Néanmoins, les liens avec la recherche du master *Langues étrangères appliquées* restent encore tenus, alors que ce dernier déploie une puissante interface avec les milieux professionnels en lien direct avec les objectifs de la formation.

L'enseignement à distance est une autre voie très propice au développement du champ et à l'élargissement du recrutement hors de son bassin géographique avec un nombre croissant d'inscrits qui conforte la place de l'UFR au sein de l'université (40 % des étudiants de master). Cette offre concerne les masters *Didactique des langues, gestion des territoires et développement local* et *Histoire, civilisations, patrimoine* (enseignement à distance ou hybride). Il convient de préciser que cette modalité d'enseignement était expérimentée bien en amont de la pandémie, avec un soutien logistique conséquent de l'établissement et la création de services dédiés.

A la suite des recommandations de la précédente évaluation, les enseignements ont sensiblement évolué sur l'ouverture au tissu professionnel local et sur l'international permis, entre autres, par l'enseignement à distance pour le volet des inscriptions d'étudiants étrangers. Le master *Didactique des langues*, en particulier, a conçu des doubles diplômes sur cette modalité avec l'Ukraine et la Chine.

On note par ailleurs dans ce même master un dispositif innovant avec l'Université de Wrocław en Pologne proposant une mobilité virtuelle associant les étudiants en tandem.

Le master *Langues étrangères appliquées* inscrit dans son intitulé même son ambition de former des étudiants en prise avec l'interculturalité et la connaissance étroite des milieux professionnels.

L'international reste encore à quantifier au niveau des étudiants entrants et sortants à l'échelle de chaque master.

L'alternance est loin d'être systématisée, à ce jour seul le master *Ville et environnements urbains* offre cette possibilité d'accès à l'enseignement depuis 2017 avec une marge de progression ainsi que des contrats d'apprentissage depuis 2019.

Les équipes ont revu leur enseignement au prisme des connaissances et compétences avec comme corollaire l'existence pour la totalité de l'offre des suppléments au diplôme (à l'exception du master *Gestion des territoires et développement local*) très précisément rédigés et une forte dynamique à leur mise en œuvre (portfolio, bilan de compétences, référentiels, etc.).

L'évaluation des enseignements par les étudiants est un chantier à engager.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les objectifs des formations en master du champ *LLSH* sont en général bien définis en accord avec les fiches RCNP.

Ces objectifs sont communiqués aux étudiants selon différentes modalités : réunion, livret, plaquette, etc.

Les débouchés professionnels sont précisés et sont en adéquation avec les formations proposées. Un supplément au diplôme précise, pour tous les masters, les connaissances et compétences acquises au cours de chaque formation.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans l'ensemble, les équipes pédagogiques énoncent clairement leur positionnement dans l'environnement des institutions de l'enseignement supérieur au niveau local, régional, national, et pour certaines, au niveau international.

Toutefois, deux autoévaluations s'affranchissent de cette analyse, celle du master *Langues étrangères appliquées* et du master *Gestion des territoires et développement local*.

Tous les masters bénéficient d'un adossement à la recherche avec une ou plusieurs unités de recherche. Les formations sont en général en bonne synergie avec les unités de recherche d'adossement d'où est issue une majorité des enseignants à l'exception du master *Langues étrangères appliquées* pour lequel ces liens se limitent à l'encadrement des mémoires de recherche.

Plusieurs masters mentionnent l'intervention dans les enseignements de personnels issus du monde socio-économique.

Organisation pédagogique des formations

Les formations de master du champ *Lettres Langues et Sciences Humaines* organisent leurs enseignements classiquement en 4 semestres sur deux années et 180 ECTS. La spécialisation est progressive. Elle se présente soit sous la forme d'Unités d'Enseignements (UE) mutualisées et une spécialisation qui augmente au fil des deux années de la formation, soit sous la forme d'un socle commun d'enseignements mutualisés de 70 % entre les parcours, afin de permettre des possibilités de passerelles et de s'adapter au plus près au projet professionnel des étudiants (master *Histoire, civilisations, patrimoine*).

Des stages sont proposés, notamment en M2, avec parfois l'obligation de réaliser son stage à l'étranger (master *Langues Étrangères Appliquées*). Ils sont obligatoires dans la presque totalité des offres de formation et intégrés au cursus (à l'exception du master *Gestion des territoires et développement local* où les stages sont incitatifs).

L'acquisition des connaissances et leur évaluation sont conformes aux objectifs des différentes formations. Les UE sont organisées de manière à permettre aux étudiants d'acquérir à la fois des connaissances et des compétences. Les formations sont en général organisées en blocs de compétences et en blocs de connaissances. Elles sont très avancées dans la mise en œuvre de l'évaluation des compétences, la plupart mentionnent des référentiels construits en accord avec les fiches RCNP des formations, ainsi que des portfolios (master *Didactique des langues* et master *Langues étrangères appliquées* par exemple) ou un bilan de compétences en fin de M2 (master *Histoire, civilisations, patrimoine*). Seul le master *Gestion des territoires et développement local* ne mentionne aucune organisation de la formation en lien avec l'acquisition de compétences.

Les formations accueillent tout type de publics et sont ouvertes à la fois en formation initiale et en formation continue. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées et concernent quelques demandes par an. La possibilité d'accueil de publics spécifiques (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.) est mentionnée et mise en œuvre notamment au sein du master *Didactique des langues* par la réalisation des enseignements en distanciel ou sous forme hybride présentiel/distanciel.

La démarche scientifique est bien enseignée dans les formations. Elle est abordée soit sous la forme de rédaction de rapport de recherche (master *Didactique des langues* et master *Histoire, civilisations, patrimoine*), d'enseignements de méthodologie de la recherche ou de recherche documentaire (master *Gestion des territoires et développement local*, master *Didactique des langues*) ou encore la participation à des séminaires, manifestations ou journées d'études scientifiques. Des stages au sein des unités de recherche

sont également possibles. L'ensemble des formations propose une sensibilisation à l'éthique scientifique et au plagiat.

La professionnalisation est assurée par l'intervention de professionnels dans les formations, des unités d'enseignements dévolues à la présentation des acteurs du monde professionnel, ainsi que de projets tuteurés. Seul le master *Villes et environnements urbains* propose une formation en alternance avec des contrats de professionnalisation, encore trop peu utilisés (moins de 50 % de la promotion). Des unités d'enseignement de préparation à la professionnalisation, des tables rondes et des échanges avec les anciens diplômés sont également mis en place.

L'anglais est enseigné dans l'ensemble des formations, sous la forme d'enseignements classiques de langues, de lecture d'articles scientifiques (mais les informations ne figurent pas toujours dans les dossiers). Quelques enseignements sont dispensés en anglais. Le master *Didactique des langues* propose une consolidation des acquis de langues (anglais, allemand et espagnol) de niveau B2 ou plus. Aucune certification n'est proposée dans les autres formations. La mobilité internationale est organisée principalement par des stages réalisés à l'étranger.

Toutes les formations intègrent le numérique dans les enseignements, soit de manière usuelle (documents partagés en ligne et outils collaboratifs) ou de manière plus innovante (logiciels spécifiques, plateforme Moodle pour l'observation de classes).

Pilotage des formations

La coordination et le pilotage de l'offre de formation de l'établissement sont portés par les conseils centraux lesquels sont relayés par différentes commissions et bureaux qui permettent de débattre et d'éclairer les dits conseils.

Au niveau de l'Unité de Formation et de Recherche *Lettres, Langues et Sciences Humaines*, la commission des études a en charge la coordination et le pilotage des formations et leur évolution.

Dans l'ensemble, les équipes pédagogiques sont composées selon un choix équilibré entre enseignants-chercheurs (EC) et professionnels extérieurs, en étroite cohérence avec les contenus et objectifs affichés des formations. Toutefois, l'autoévaluation du master *Gestion des territoires et développement local* s'étend peu sur la nature des différents intervenants ainsi que sur la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs à l'université.

Le rôle et le partage des responsabilités des membres des équipes pédagogiques sont bien établis pour chacune des mentions du champ qui précisent les responsables d'encadrement, de mobilités, de stages et de pilotage par année. Néanmoins, l'équipe pédagogique du master *Ville et environnements urbains* est réduite au regard de l'ensemble des missions qu'elle se donne.

L'existence des conseils de perfectionnement est généralisée et bien formalisée dans bon nombre de mentions du champ LLSHS. Ces conseils regroupent enseignants et étudiants auxquels se joignent dans certains cas des professionnels extérieurs à la formation. En revanche, le master *Ville et environnements urbains* est peu explicite sur la composition de son conseil de perfectionnement.

La constitution des équipes enseignantes est portée à la connaissance des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC), les procédés de compensation, la délivrance des crédits ECTS et les propositions de la seconde chance sont tous bien décrits et largement portés à la connaissance des différents publics de l'établissement.

Dispositifs d'assurance qualité

Les flux d'étudiants inscrits dans les masters du champ font l'objet d'un réel suivi et les tableaux de bord sont renseignés. Ces flux restent relativement stables à l'exception du parcours *Management de la transition urbanisme et e-gouvernance* du master *Ville et environnements urbains* qui connaît une forte baisse de ses effectifs. En règle générale, on peut regretter que l'évolution des flux dans les parcours ne soit jamais analysée.

Les modalités de recrutement des M1 sont bien explicitées sauf dans le cas du master *LEA* pour lequel le processus manque de lisibilité.

Les taux de réussite des étudiants dans les différents parcours de master accusent un certain contraste. Il est faible dans deux parcours du master *Gestion des territoire et développement local* (TRED, PANACUI) et en master *Histoire, civilisations, patrimoine* à distance, on note de nombreux abandons. En EAD le faible taux de réussite des étudiants peut s'expliquer du fait que des étudiants salariés peuvent conclure un contrat pédagogique prévoyant une répartition des enseignements sur deux ans. Les taux de réussite devraient être mieux analysés et affinés en tenant compte des contrats pédagogiques et des réinscriptions.

Le master *Didactique des langues* a mis en place des ateliers de tutorat pour accompagner les étudiants.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est désormais systématisée à l'échelle de tous les masters grâce à l'outil EVAMAINE. Le master *Gestion des territoires et développement local* est le seul à en proposer une analyse détaillée et pertinente des résultats.

Dans l'ensemble des formations ces résultats font l'objet de discussions lors du conseil de perfectionnement. Chaque master dispose d'un conseil de perfectionnement dont l'impact sur les contenus et l'amélioration des formations est bien saisi par les équipes, pour exemple les détails fournis par le dossier du master *Histoire, civilisations, patrimoine* alors que le master *LEA* insiste sur la place importante des étudiants dans ce processus. Le suivi des étudiants à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme est réalisé par le service dédié de l'établissement et complété par des enquêtes menées au sein des formations sans que le taux d'insertion professionnelle ne soit commenté.

Résultats constatés dans les formations

Selon les chiffres fournis, la plupart des formations de ce champ présentent des difficultés d'attractivité, qui se traduisent par des effectifs en baisse ou stables selon les parcours. Fait exception le parcours *Patrimoine et développement local* de la mention *Histoire, civilisations, patrimoine* dont l'attractivité est croissante avec un recrutement sélectif et une limitation des capacités d'accueil.

Les effectifs de certaines mentions cachent des disparités importantes suivant les parcours considérés. Sur les 267 inscrits en *master Didactique des langues* dont l'offre se répartit en six parcours, on constate un point culminant au sein du parcours *Français langue étrangère* qui oscille entre 156 étudiants inscrits en 2017/2018 et 86 en 2019 /2020 alors que quatre étudiants sont inscrits dans le parcours *Métiers de l'enseignement supérieur et la recherche*.

Un seul étudiant en parcours *Management des territoires en transition écologique (MATTERRE)* de la mention *Gestion des territoires et développement local* ce qui n'est pas sans poser de question sur la viabilité du parcours. De même, il conviendra d'être attentif aux effectifs au sein du même master du parcours *Transition énergétique et développement (TRED - EAD)* qui accueille quatre étudiants en formation.

Les taux de réussite connaissent une sensible augmentation en 2017-2018 mais ils demeurent faibles pour la plupart des formations : 50 % en M1 et 30 % en M2 en parcours *Métiers du français langue étrangère* du master *Didactiques des langues*, par exemple. *A contrario*, le master *Villes et environnements urbains* fait état de bons taux de réussite. Le master *Langues étrangères appliquées* affiche un taux de réussite en augmentation.

Le taux d'abandon est élevé en master *Gestion des territoires et développement local* (entre 29 et 38 %).

Il est en baisse dans le parcours *Patrimoine et développement local* du master *Histoire, civilisations, patrimoine* (de 30 % à 10 %) sans que l'on ait d'élément de compréhension de cette évolution.

En revanche, le master *Langues étrangères appliquées* affiche un taux très faible d'abandon.

Le flux d'étudiants est bien analysé en master *Histoire civilisations, patrimoine*, en master *Gestion et développement du territoire local* et en master *Didactique des langues*.

En règle générale, aucune donnée chiffrée ne permet d'apprécier les taux de diplômés en poursuite d'études pour les formations de ce champ.

On peut regretter que l'insertion professionnelle des étudiants soit basée sur des données lacunaires dans certains masters : *Langues étrangères appliquées* et en master *Didactique des langues*.

Le suivi des diplômés laisse apparaître des taux d'insertion professionnelle particulièrement hauts entre 80 % et 100 % pour l'ensemble des masters à 18 mois et 30 mois après les diplômes. Cette insertion est globalement en adéquation avec les objectifs affichés des formations.

Conclusion

Principaux points forts

- Organisation pédagogique adaptée aux objectifs des formations.
- Présence de pratiques pédagogiques innovantes.
- Approche par Compétences largement amorcée.
- Ouverture des masters en formation initiale, continue et en alternance.
- Une politique de stages volontariste.

Principaux points faibles

- Ouverture à l'international inégale dans l'ensemble des formations et dans les enjeux disciplinaires.
- Une démarche qualité encore insuffisamment structurée dans ses analyses de données et des indicateurs lacunaires.
- Effectifs de certains parcours à surveiller.
- Des masters avec des taux d'abandon élevés et non expliqués.

Recommandation

La collaboration interuniversitaire et la réflexion au long cours menée par les équipes pour ciseler leurs formations en différents parcours contribuent à la vitalité de l'offre LLSH. Il conviendra néanmoins de s'interroger sur le faible effectif de certains d'entre eux, généré par ce découpage d'enseignement de niches compensé certes par la forte mutualisation entre les parcours.

Dans le cadre d'une analyse sur l'absence d'étudiants au sein du parcours *Management des territoires en transition écologique (MATERRE)* du master *Gestion des territoires et développement local*, les modalités de l'articulation entre les enseignements à distance et en présentiel devraient faire l'objet d'une concertation au sein de l'équipe.

Dans l'ensemble, les masters doivent conforter leur suivi précis et exigeant sur le volet analytique des données collectées par l'établissement.

Le développement de l'approche par Compétences saisi dans une belle dynamique au sein du champ LLSH pourra se déployer plus encore et systématiser ses modalités à l'ensemble de l'offre.

De même dans le prolongement de l'adossement scientifique bien pensé à l'échelle de chaque master, la possibilité de conforter un continuum entre master et doctorat avec davantage de poursuites en thèses de doctorat après le master serait bénéfique au champ.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Établissement(s)

Le Mans Université
Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Didactique des langues* a pour objectif de former des professionnels de l'enseignement apprentissage des langues, en particulier du français langue étrangère ou langue seconde. Elle s'organise en co-accréditation avec l'Université d'Angers, mais aussi en partenariat avec l'Université de Tours, et l'Université catholique de l'Ouest. Elle comprend dix parcours dispensés en présentiel et/ou en distanciel. Certains de ces parcours sont spécifiques à chaque établissement d'autres en impliquent plusieurs.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement exposés et affichés. Le master *Didactique des langues* forme des enseignants, concepteurs pédagogiques, coordinateurs de projets dans le domaine de l'enseignement apprentissage des langues secondes. Les compétences attendues sont définies dans un référentiel élaboré par l'équipe. Ces éléments sont affichés sur différents documents et supports de communication et bien connus des étudiants en formation initiale et continue. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Pour le parcours Les langues et leur enseignement apprentissage : métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, le supplément au diplôme précise par exemple que le titulaire du diplôme doit être capable d'articuler théorie et pratique en mobilisant les apports théoriques pour l'intervention éducative. Cette compétence fait de l'étudiant à la fois un enseignant praticien réflexif, mais ouvre également la voie à une poursuite d'étude dans le domaine de la recherche en sciences du langage. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont en adéquation avec les enseignements. Ils concernent la recherche (poursuite d'études en doctorat) et l'enseignement des langues en France, dans l'Éducation nationale (publics allophones), dans des associations ou écoles de langues ou à l'étranger dans des institutions ou associations culturelles et/ou d'enseignement du français.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours français langue étrangère proposé dans les licences de Lettres et Langues permet l'entrée directe en master *Didactique des langues*. Le dossier indique que cette formation est la plus importante en termes d'effectifs en raison de son recrutement international. Au sein de l'Université du Mans, la formation se définit comme pionnière en termes d'enseignement à distance et d'offre de formation continue. Le M1 *Didactique des langues* - français langue étrangère, entièrement à distance, accueille par exemple 86 étudiants en 2019-2020. Les dix parcours de la mention s'appuient sur plusieurs partenariats avec les universités d'Angers, de Tours et l'Université catholique de l'Ouest, ce qui témoigne d'un positionnement cohérent dans le paysage universitaire national. On note cependant que de 73 Unités d'Enseignements (UE) sont mutualisées entre les différents parcours de la mention DDL sans toutefois que cette organisation ne soit très lisible. Sur les trois sites, le master est adossé aux laboratoires de recherche des enseignants-chercheurs qui y interviennent (CREN (Centre de Recherche en Education de Nantes), CIRPaLL (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues) et LICIA (Langages, interactions culturelles, identités et apprentissages)). Les parcours portant sur le français langue seconde et les didactiques du plurilinguisme, les environnements numériques d'apprentissage et les innovations pédagogiques sont en lien direct avec les axes scientifiques des laboratoires. Dans une optique professionnalisante, les stages sont intégrés à la formation (un mois minimum en M1, trois mois minimum en M2) et valorisés par une dizaine d'Ects. Ces stages s'appuient sur les relations avec les partenaires de la formation en France et à l'étranger (réseaux des Instituts français, des Alliances françaises ou des anciens étudiants). À l'Université du Mans, des conventions avec des universités étrangères partenaires (Université normale du Sichuan à Chengdu, Université de Zaporozje en Ukraine) permettent à des étudiants étrangers de poursuivre leurs études notamment en formation à distance, conduisant à l'obtention des doubles diplômes. Des étudiants du Mans peuvent réaliser leurs stages dans le cadre de ces partenariats. Le dossier n'indique cependant pas combien de doubles diplômes sont délivrés dans ce cadre. La mobilité à l'étranger conduit à l'obtention d'ECTS fixés dans les conventions internationales

(34 partenariats ERAMUS à Angers). On relève que des expériences de mobilité virtuelle (sous forme de tandem d'étudiants) sont menées avec l'université de Wrocław en Pologne. Ce dispositif innovant permet sans doute à davantage d'étudiants de profiter d'une expérience interculturelle. Aucune donnée chiffrée n'est cependant communiquée sur les mobilités étudiantes entrante et sortante.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres. Les UE proposées permettent une spécialisation progressive des étudiants. La formation est organisée autour d'un tronc commun constitué d'UE classiques et fondamentales pour la didactique des langues, mais aussi d'options permettant à l'étudiant de renforcer certaines compétences ou de commencer à choisir une spécialisation qu'il pourra poursuivre en M2. Entre le M1 et le M2, la progression des compétences en cohérence avec la fiche RNCP est donc claire. En M2 un choix d'options permet à l'étudiant un parcours flexible et ouvert qu'il peut organiser en fonction de ses objectifs professionnels. La multi-modalité est sans doute l'un des points forts de la formation qui peut accueillir des étudiants en présentiel ou à distance, en mode hybride, en formation initiale et/ou en formation continue. Elle répond ainsi aux publics à besoins spécifiques (mobilité réduite, distance géographique).

La formation accorde une place importante à l'approche par Compétences. Un référentiel, qui définit les compétences transversales, disciplinaires et professionnelles visées par la formation, a été construit par les équipes pédagogiques. Pour réaliser l'écrit réflexif associé aux stages (portfolio, synthèse de professionnalisation), les étudiants s'appuient sur ce référentiel. L'articulation enseignement-recherche constitue également l'un des ponts forts de la formation. Dès la première année de master les étudiants sont initiés aux aspects théoriques de l'enseignement-apprentissage des langues secondes (sociolinguistique, psycholinguistique, plurilinguisme) qui constituent la base d'une initiation à la recherche dans les formations à la didactique des langues. L'UE initiation à la recherche, mais aussi à la recherche documentaire ou la participation à des journées d'études permettent aux étudiants de découvrir les acteurs et les enjeux d'un travail scientifique. Le lien entre enseignement et recherche est encore renforcé par la rédaction d'un mémoire de recherche sur des problématiques pratiques s'appuyant sur les travaux scientifiques. La rédaction du mémoire, du rapport de stage, ainsi que l'UE de méthodologie et de recherche sont également l'occasion de sensibiliser les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique. À l'UCO, un « Certificat en éthique » composé de trois UE peut être délivré. Le dispositif *Compilatio* adossé à la plateforme Moodle permet de détecter le plagiat.

Les stages occupent une place centrale dans la formation. Le dossier souligne que les partenariats avec la Maison des langues de l'Université du Mans ou le Centre de langues de l'Université d'Angers donnent aux étudiants l'opportunité d'observer des classes de langues ou d'y intervenir. Ces dispositifs permettent de familiariser les étudiants avec leur environnement professionnel de futurs enseignants de langues, formateurs ou coordinateurs pédagogiques. La formation propose de consolider le niveau en anglais des étudiants en visant le niveau B2 du CECRL. À l'UCO, les étudiants de Master 1 et 2 peuvent consolider leurs compétences en anglais, allemand ou espagnol visant le niveau B2 ou plus. Le master *Didactique des langues* accorde une place spécifique au numérique à plusieurs titres. Un environnement numérique de travail est à la disposition des étudiants et des enseignants, la multi-modalité des parcours (distance, présentiel et/ou hybride) permet d'adapter la formation aux publics à besoins spécifiques. L'innovation éducative, les outils numériques et la FOAD sont par ailleurs des thèmes de recherche privilégiés du laboratoire CREN. Le numérique pour l'enseignement est ainsi à la fois un outil et un objet de recherche.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs titulaires et d'intervenants professionnels, d'enseignants en milieu scolaire, vacataires fonctionnaires ou non. Les spécialités des intervenants extérieurs professionnels correspondent aux contenus des UE proposés dans le cadre de la formation. Sur chaque site, chaque parcours est piloté par un ou deux responsables et le master est sous la responsabilité d'une professeure des Universités du Mans. Un conseil de perfectionnement inter-sites veille à la cohérence du pilotage de ce master complexe par le nombre de ses parcours et sa répartition sur trois sites. Ce conseil dispose de tous les outils pour évaluer la cohérence pédagogique et organisationnelle du dispositif et concevoir des améliorations. Il est composé des responsables de parcours, d'étudiants délégués M1 et M2, et de représentants des services universitaires partenaires et du monde professionnel, il s'appuie sur le travail pédagogique et administratif des équipes de chaque site. Les évaluations annuelles des formations, les effectifs d'étudiants et les taux de réussites sont communiqués aux étudiants et donnent lieu à des échanges. Sur chaque site, les équipes pédagogiques bénéficient d'un secrétariat. Les comptes rendus de ce conseil ne sont cependant pas portés au dossier.

L'évaluation des connaissances et compétences est clairement affichée et connue des étudiants. Des jurys communs aux différents sites sont organisés deux fois par an. Les règles de compensations sont précises et bien définies. Le dossier précise qu'un travail est amorcé, pour mettre en cohérence les modalités de validation des compétences décrites dans le Référentiel de la formation et les modalités d'évaluation des UE.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés grâce à un tableau de bord contenant la liste exhaustive des étudiants et construit dès la phase d'inscription administrative pour chaque parcours et chaque promotion. Le recrutement des étudiants se fait par le biais de la plateforme « e-candidat » et les prérequis d'accès à la formation sont clairement explicités. Les taux de réussite, d'échec et d'abandons sont connus et pris en compte dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la formation, qui a, par exemple, développé un outil d'inscription pédagogique en ligne (pour une meilleure visibilité de la multiplicité des parcours des étudiants) et mis en place des ateliers de tutorat. Ces réflexions sont menées en interne de chaque établissement mais aussi en conseil de perfectionnement d'inter-établissement donnant lieu à un compte rendu détaillé et diffusé mais pas joint au dossier. Ces initiatives d'amélioration reposent sur la prise en compte des résultats du dispositif d'évaluation des enseignements à travers lequel les étudiants sont invités à donner leur appréciation (pertinence des contenus, qualité du suivi, retours/évaluations, délais de rendu, etc.) On relève que ces réflexions sont adossées aux travaux scientifiques menés à l'Université du Mans sur la conception de formations et la médiation par le numérique. Le dossier précise que le devenir des diplômés reste difficile à analyser.

Résultats constatés

En 2019, il y avait 114 inscrits en M1 à l'Université du Mans, 69 à l'Université d'Angers. En M2 pour cette même année, il y avait 90 inscrits à l'Université du Mans et 79 inscrits à l'Université d'Angers. Au Mans, sur l'ensemble de la mention, les effectifs sont en légère baisse (267 inscrits en 2017, 204 en 2019) aussi bien en formation en présentiel qu'en distanciel. Sur les différents sites, la formation présente des taux d'échecs élevés (majoritairement supérieur à 50 % en M1 et de pratiquement 70 % pour le M2 Didactique des langues - métiers du français langue étrangère). Pour le M2 Didactique des langues - diversité des situations, des approches et des langues, il est possible que le taux d'échec de près de 60% soit dû à l'abandon des étudiants à distance. Concernant l'insertion professionnelle des étudiants, on déplore des données lacunaires, qui laissent cependant apparaître des taux d'insertion professionnelle particulièrement hauts (entre 80 % et 100 % à trente mois). Concernant les spécialités didactique, politique linguistique, TICE et écoles plurilinguisme, le taux d'insertion professionnelle des répondants est de 100 % à dix-huit mois. Les diplômés trouvent des emplois en adéquation avec les objectifs de la formation (professeur de langues, formateurs, coordinateur de projet). Ces éléments sont portés à la connaissance des étudiants et sont en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Aucune indication chiffrée n'est en revanche communiquée sur la poursuite d'étude en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'articulation enseignement-recherche est avérée et contribue à la qualité de la formation d'enseignants de langues et à la construction de pratiques pédagogiques pertinentes.
- La richesse et la diversité des parcours permettent une individuation et une flexibilité de la formation.
- La formation propose des parcours en distanciel, en présentiel et en formation hybride. Le numérique constitue à la fois un support aux enseignements en présentiel et un objet d'étude.
- Les doubles diplômes à l'international via le distanciel.
- La professionnalisation est pratiquée par le biais de stages dans le cadre de partenariats nationaux et internationaux.

Principaux points faibles :

- La complexité de l'organisation de la mention en raison d'un grand nombre de parcours et d'UE.
- Les taux d'échecs sont importants en M1 et en M2.
- Les chiffres sur la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle sont lacunaires.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Didactique des langues* de l'Université du Mans est une formation de qualité bien située dans son environnement et en adéquation avec le marché du travail du secteur de l'enseignement-apprentissage des langues. L'articulation avec la recherche et les partenariats nationaux et internationaux sont deux des points forts de la formation. L'équipe a engagé un travail conséquent dans l'optique d'une approche par Compétences et dans une démarche d'amélioration continue.

La principale recommandation porte sur l'amélioration de la lisibilité d'une formation en elle-même complexe, sur trois sites avec de nombreuses UE mutualisées. Une analyse du taux d'échec ainsi que des données chiffrées sur la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle seront susceptibles de contribuer à l'amélioration de la qualité de cette formation.

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) de Le Mans Université (LMU) est une formation en deux ans, ayant pour objectif de fournir des connaissances et compétences dans le domaine des politiques territoriales de développement durable et de transition écologique, avec une approche transversale sur les questions urbaines, agricoles, touristiques et d'aménagement. La formation propose quatre parcours, dont un en présentiel (MATERRE) et trois à distance (TRED, PANACUI et POLITER). Les trois parcours à distance sont proposés en formation initiale et en formation continue, tandis que le parcours MATERRE n'est proposé qu'en formation initiale. Il est à noter que les acronymes de ces parcours ne sont pas explicités dans le corps du dossier d'auto-évaluation.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) sont globalement définis et mis à la connaissance des étudiants via le site de l'université. Il s'agit d'acquérir des compétences transversales permettant de comprendre les enjeux des politiques territoriales liées au développement durable et à la transition écologique. Le contenu de la formation apparaît tout à fait cohérent étant donné cet objectif.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont affichés et sont en adéquation avec les enseignements : il s'agit par exemple d'emplois dans le domaine de l'aménagement du territoire tels que chargés de mission, chargés d'études, ingénieurs territoriaux, cadres dans les collectivités territoriales, etc. La poursuite d'études via un doctorat est possible, en lien avec de l'unité mixte de recherche ESO de Le Mans Université (l'acronyme n'est pas explicité). La formation ne propose pas de certification professionnelle. La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Le master GTDL n'affiche pas sa position dans l'offre de formation de l'établissement, ni dans la carte régionale ou nationale.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche n'est pas clairement explicité. La formation s'appuie notamment sur l'intervention de membres de l'unité mixte de recherche ESO et de professionnels, attestant ainsi de l'existence de liens avec le monde socioéconomique. Aucune information sur l'identité ou la qualité des intervenants n'est cependant disponible. Les liens avec les acteurs du monde socioéconomique ne sont pas formalisés par des conventions ou accords de partenariat, en dehors des stages effectués par les étudiants de la formation donnant lieu à des conventions de stage.

Des partenaires d'universités étrangères participent à la formation : Sfax (Tunisie), Yaoundé 1 (Cameroun), Rio Grande do Sul (Brésil), Universidade Federal do Pará (Brésil), Instituto Federal do Pará (Brésil) et le BRGM (l'acronyme n'est pas précisé). Ces établissements sont associés à la formation, à travers la participation à des jurys de master, la participation à la rédaction des syllabus d'enseignements, ou encore l'accueil d'étudiants pour un stage.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres délivrant 30 ECTS chacun : deux semestres (un par année de master) sont consacrés à la rédaction d'un mémoire de recherche. La spécialisation est progressive, mais présente dès le master 1 (M1). La formation est structurée pour les trois parcours en enseignement à distance (EAD) autour d'un tronc commun cohérent avec la fiche RNCP.

Le master GTDL n'est pas proposé en alternance, mais en formation continue pour trois parcours. Il est adapté pour des étudiants ayant des contraintes particulières (étudiants en situation professionnelle, étudiants en

situation de handicap ou sportifs de haut niveau). La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées.

La formation propose des unités d'enseignements distinctes, mais la formation n'est pas définie en blocs de compétences, ce qui est à travailler. Aucun portefeuille de compétence n'est proposé. Les modalités pédagogiques sont relativement diversifiées et intègrent certaines pédagogies actives (essentiellement dossiers collaboratifs et projets tutorés). Le master est fortement interdisciplinaire, ce qui est cohérent avec les objectifs visés.

La formation à la recherche est proposée dès la première année de master via un cours de méthodologie de la recherche et la rédaction d'un mémoire de recherche. Ces deux modalités de formation à la recherche se retrouvent d'ailleurs en deuxième année. Le mémoire de recherche peut donner lieu à la réalisation d'un stage dans un organisme privé ou public, y compris dans un laboratoire de recherche. Les modalités pédagogiques, à commencer par l'EAD mais également à travers la réalisation d'un dossier collaboratif, sont de nature à développer l'autonomie des étudiants. Si la formation affiche dans ses objectifs la poursuite possible d'études en doctorat, celle-ci reste anecdotique, seuls trois étudiants du master ayant poursuivi en thèse depuis la création du diplôme en 2006.

Certaines matières du master sont de nature à apporter aux étudiants une bonne connaissance de l'environnement professionnel. Le stage est possible et ne fait pas l'objet de modalités pédagogiques spécifiques mais les étudiants peuvent bénéficier dans leur recherche de stage de l'aide du Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SUIO-IP).

Un nombre assez élevé d'étudiants réalisent leur mémoire de recherche à l'extérieur de la métropole ; cependant, afin de juger du degré de cette ouverture, il serait utile de savoir si le diplôme accueille des étudiants déjà situés en Outremer, ce que l'EAD rend possible. L'acquisition de compétences linguistiques se limite à des cours d'anglais, ou d'anglais appliqué à la recherche, ainsi que la lecture d'articles scientifiques en anglais. Aucun cours disciplinaire n'est dispensé en langue étrangère, mais ce projet est en cours pour une matière. Aucune certification en langues n'est proposée.

Il semble que la formation favorise la mobilité entrante, cette mobilité étant facilitée par l'EAD. Cependant, sans aucune donnée disponible sur le nombre d'étudiants étrangers accueillis dans la formation, il est difficile d'apprécier l'ouverture internationale du master. Il n'est pas précisé si l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé.

Le numérique a logiquement toute sa place dans la formation étant donné la nature distancielle de trois de ses parcours. Les pratiques pédagogiques numériques sont relativement variées et permettent d'adapter le master aux besoins de publics divers. Aucune information n'est donnée sur la place du numérique dans le parcours en présentiel même si tout étudiant a disposition d'un espace numérique de travail (avec un espace de stockage de fichiers, partage de données, etc.).

Le master *GTDL* forme les étudiants à l'éthique, à travers notamment la signature d'une charte informatique et la réception d'un document les informant des risques liés au plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et des enseignants des universités partenaires ont participé à la rédaction de plusieurs cours. Cependant l'animation annuelle de chaque module est assurée à 95 % par des enseignants-chercheurs de Le Mans Université.

Le master *GDTL* prévoit des responsables d'année, de parcours et d'UE, mais pas de mention. Les rôles de chacun sont clairement définis. Le master dispose de moyens administratifs, avec une secrétaire affectée à la formation. Un forum d'échange réunissant étudiants et enseignants est réalisé en début d'année. Un comité de perfectionnement se réunit une fois par an et regroupe des représentants de l'ensemble des parties prenantes.

La constitution des jurys et leurs modalités de réunion sont définies et connues des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances sont mises à la disposition des étudiants via le site de l'université ; elles respectent le principe de seconde chance. Les règles d'attribution des ECTS sont explicitées et respectent les réglementations. Les règles de compensation sont claires et connues des étudiants. Aucune certification attestant de l'acquisition de connaissances n'est délivrée aux étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis chaque année, mais l'on ne sait pas si ce suivi est qualitatif. Un tableau de bord annuel des effectifs est disponible. Le recrutement des candidats fait l'objet d'un dispositif transparent. 55 % des candidats sont acceptés ; l'attractivité reste difficile à apprécier. Le nombre d'inscrits est variable selon les parcours ; certains parcours semblent souffrir d'un déficit d'attractivité élevé. Ainsi, le parcours *MATTERRE* (en M1 comme en M2) n'a ouvert qu'une seule fois sur les deux dernières années, et n'a reçu qu'un seul étudiant l'année en question, ce qui est fort surprenant. Le parcours *TRED* semble également peu attractif avec un nombre d'étudiants compris entre 5 et 8 pour le M1, et entre 3 et 9 pour le M2. Les parcours Politiques territoriales de développement durable (*POLITER*) et Gestion des patrimoines naturel, culturel et immatériel et

tourisme durable (PANACUI) témoignent d'une meilleure attractivité, avec cependant une fluctuation importante selon les années pour le second.

La mesure de la réussite des étudiants est réalisée. Elle est relativement faible pour certains parcours : 33 % pour le parcours Transition énergétique et développement (TRED), 60 % pour PANACUI et 70 % pour POLITER. Il est impossible d'évaluer la réussite des étudiants du parcours MATTERRE car il y a un seul étudiant inscrit. Le nombre d'abandons est élevé, entre 29 et 38 %. Une analyse semble avoir été faite de cette proportion élevée, l'équipe pédagogique essayant de la réduire en cadrant davantage les étudiants avec des activités plus régulières.

Le devenir des diplômés est analysé par le SUIO-IP. L'insertion professionnelle est relativement élevée (89 % à 18 mois), ce qui n'est pas surprenant étant donné la forte proportion d'étudiants inscrits en formation continue (41% étaient en effet déjà en poste antérieurement). Cependant, 35 % de l'ensemble des répondants (soit 59 % de ceux n'ayant pas été en emploi antérieurement) déclarent avoir mis plus de douze mois à décrocher un emploi.

Les enquêtes de satisfaction réalisées par le SUIO-IP, dont on peut regretter qu'elles ne soient pas disponibles, montrent un taux de satisfaction relativement bon, notamment sur l'organisation globale de la formation ou le contenu des cours. Des insatisfactions liées à l'explication des méthodes de travail ou encore la rédaction du mémoire sont à noter. Ces éléments sont discutés en conseil de perfectionnement et les résultats de l'évaluation interne sont communiqués à la commission formation et vie universitaire de l'université. Le conseil est composé de représentants étudiants, de professionnels, d'enseignants et du secrétaire du master. Des comptes rendus sont rédigés durant les séances du conseil mais n'ont pas été fournis dans le dossier d'auto-évaluation ce qui ne permet d'apprécier le travail mené.

Résultats constatés

Le master *GTDL* révèle une attractivité limitée, voire extrêmement faible pour deux parcours (TRED et MATTERRE). La proportion d'étudiants en formation continue est proche de 50 %. Les taux de réussite sont relativement faibles pour des niveaux M1 et M2, ils sont aussi très variables selon les années et les parcours. Le faible nombre d'étudiants dans certains parcours rend cependant plus que fragile l'interprétation de ces pourcentages. Pour les parcours ayant davantage d'étudiants (PANACUI et POLITER), les taux de réussite sont compris entre 38 et 67 % en M1, et entre 55 et 70 % en M2. Le taux d'abandon est en outre particulièrement élevé : sur les deux dernières années, le taux moyen d'abandon en M1 (tous parcours confondus) est de 34 %, tandis qu'il est compris entre 12 et 28 % en M2.

Les taux de diplômés en emploi sont de 89 % à 18 mois et 94 % à trente mois. Cependant, à 30 mois, 33 % des répondants sont encore en emploi non stable. La durée de recherche d'emploi est relativement élevée, 35 % des diplômés déclarant une durée supérieure à douze mois, ce qui est élevé dans la mesure où 41 % étaient déjà en poste antérieurement. L'insertion professionnelle est globalement en adéquation avec les objectifs affichés de la formation.

Concernant les taux de diplômés en poursuite d'études seule l'information des trois étudiants ayant poursuivi en doctorat à l'issue du master depuis sa création est indiquée.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation proposée majoritairement en distanciel permettant un accès aux études à des étudiants hors de la métropole.
- Un contenu de la formation en cohérence avec ses objectifs.
- Un taux d'insertion professionnelle élevé.
- L'existence de liens avec le monde socioéconomique.

Principaux points faibles :

- Une attractivité limitée voire très faible pour certains parcours.
- Un positionnement trop peu affirmé
- Des taux de réussite faibles et des taux d'abandons élevés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les objectifs du master *GTDL* sont bien définis et le contenu de la formation en cohérence avec ces derniers. Les équipes en dépit d'un faible taux de réussite et de nombreux abandons maintiennent un taux d'insertion élevé. Les enquêtes de satisfaction sont bonnes.

Plusieurs points de fragilité demeurent et devraient faire l'objet d'une analyse attentive. Il est urgent que la formation s'interroge sur la pertinence de conserver les quatre parcours étant donné la faible attractivité de certains d'entre eux et sur sa politique des stages aujourd'hui simplement incitative. Il importe que les équipes s'appuient sur les outils d'auto-évaluation et les consolident (absence de supplément au diplôme) dont elles disposent pour y réfléchir. Le suivi des étudiants durant leur cursus devrait être plus fortement accentué afin de réduire la proportion importante d'abandons.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement(s)

Le Mans Université
Université d'Angers

Présentation de la formation

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* (HCP) du Mans Université est une formation bac +5 en deux ans qui comprend quatre parcours différenciés dès la première année dont les finalités professionnelles sont différentes : le parcours *Patrimoine et développement local* (PDL) vise une insertion professionnelle rapide dans les métiers de la médiation et de la valorisation du patrimoine tandis que les trois autres parcours sont orientés vers la recherche en histoire et la poursuite en doctorat. Le parcours *Pratiques de la recherche historique* (PRH) propose une approche centrée sur les méthodes de la recherche historique, le parcours *Sociétés, politique, religion* (SPR) concerne les thématiques développées autour du fait religieux par les équipes de recherche locales tandis que le parcours *Cultures, savoirs, techniques* (CST) est quant à lui tourné vers l'histoire culturelle. Délivrée en présentiel et à distance au sein de l'unité de formation et recherche Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (UFR LLSHS), la formation délivre un volume horaire étudiant de 500 heures d'enseignement. Les enseignements ont lieu sur le campus du Mans, à l'exception du parcours PRH dont les enseignements se tiennent à l'Université d'Angers avec laquelle la formation est co-accréditée.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont cohérents avec les connaissances et compétences à acquérir ainsi qu'avec les débouchés visés dans le domaine de l'histoire et des métiers du patrimoine. La formation propose aux étudiants quel que soit le parcours choisi : l'acquisition d'un haut niveau de culture générale en histoire et dans les sciences humaines connexes, la maîtrise de l'expression écrite et orale, l'analyse critique de documents, la capacité à lire une bibliographie multilingue. Les objectifs professionnels des quatre parcours sont lisibles et suffisamment différenciés pour permettre l'acquisition de compétences spécifiques à chacun d'entre eux : trois parcours (PRH, SPR et CST) visent les métiers de la recherche chacun dans un domaine particulier et, dans la plupart des cas, la poursuite d'études (doctorat) tandis que le parcours PDL, qui succède à un ancien master pro *Patrimoine*, est prioritairement orienté vers les secteurs du patrimoine, de la culture et du tourisme.

Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises au cours de la formation par l'étudiant ainsi que les types d'emploi accessibles. La formation est par ailleurs en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention.

Positionnement dans l'environnement

En termes de positionnement au sein de l'offre globale de formation de l'établissement Le Mans Université (LMU), le master HCP a tissé des liens avec la licence *Histoire* qui prévoit dans sa maquette en troisième année un cours « Approche de la recherche » et un stage obligatoire d'un mois qui peut avoir lieu dans les laboratoires de recherche. Il existe également des mutualisations entre le master HCP et le parcours *Gestion des patrimoines naturel, culturel et immatériel et tourisme durable* (PANACUI) du master *Gestion des territoires et développement local* anciennement *Géographie* (mutualisation de 3 enseignements). En revanche, le positionnement vis-à-vis du master MEEF qui tend à capter la moitié des étudiants de première année des parcours recherche du master HPC constitue un point de vigilance pour l'équipe en charge de la formation.

Face aux nombreuses formations en lien avec la valorisation du patrimoine (Tours, Rennes, Nantes pour citer les plus proches), le parcours PDL a mis en place des enseignements innovants (« Son et Patrimoine » en partenariat avec un laboratoire et une formation de LMU) lui permettant de se distinguer et de ne pas apparaître trop généraliste, risque réel et bien identifié par la direction de la mention. Au niveau national, l'offre d'enseignement à distance du parcours professionnel PDL est unique, ce qui contribue fortement à l'attractivité du parcours concerné.

L'adossement de la formation à des équipes de recherche reconnues et aux milieux socioprofessionnels est un atout pour la formation qui se décline de manière cohérente avec les finalités des différents parcours. L'équipe pédagogique de la formation est largement issue de deux laboratoires : l'unité mixte de recherche (UMR) 6566 Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire (CReAAH) et l'UMR 9016 Temps, Mondes, Sociétés (TEMOS), ce qui constitue un adossement à la recherche favorable à l'objectif de formation à la recherche par la recherche. Le fait que l'UMR 9016 TEMOS regroupe des enseignants-chercheurs issus de LMU et d'Angers est de nature à renforcer la cohérence de cette formation co-accréditée par les deux établissements. Le lien entre les structures de recherche et la formation est notamment assurée par les enseignants-chercheurs qui prennent part à la formation et par l'organisation de journées d'étude ponctuelles et de séminaires réguliers qui regroupent enseignants-chercheurs titulaires, doctorants et étudiants. Cela concourt à une bonne articulation formation-recherche.

Les liens avec les milieux socioprofessionnels de la culture, du patrimoine et du tourisme existent en nombre (Musées du Mans, Service Tourisme et patrimoine de la ville du Mans, pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, pays du Mans, DRAC Pays de Loire, Angers Loire Métropole, services d'archives départementales et municipales, service de l'inventaire et de l'archéologie, Musée des sciences naturelles, etc.). Ils permettent la réalisation de projets tutorés et nourrissent l'offre de stages proposée aux étudiants sans être toutefois formalisés par des conventions.

Le dossier ne mentionne pas de partenariats favorisant l'ouverture internationale de la formation, à l'exception du cadre des accords Erasmus : la mobilité sortante est très marginale (deux étudiants seulement depuis 2016). Une convention liant l'université d'Angers à l'université de Salamanque prévoit que la première année du parcours PRH soit effectuée à Angers et la seconde à Salamanque mais elle n'a été utilisée qu'une seule fois. Il serait important que la formation détermine les causes de ce phénomène afin de tenter d'y remédier.

Organisation pédagogique de la formation

Constituée de quatre semestres permettant l'obtention de trente unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) , la formation repose sur un important socle commun d'enseignements mutualisés (70 %) d'un parcours à l'autre. Au-delà de la forte cohérence globale qu'il confère à la formation, ce système a le mérite d'offrir aux étudiants de réelles possibilités de passerelle au sein même du master HCP et de s'adapter au mieux aux projets professionnels de chacun. Les compétences transversales sont classiques (outils numériques, informatique appliqué à la recherche).

Le dossier ne mentionne pas de possibilité de formation en alternance. En revanche, la formation est ouverte à la formation continue et peut être suivie à distance, quel que soit le parcours choisi. Ceci contribue fortement à l'attractivité de la formation qui attire notamment en nombre des profils en reprise d'étude. Des dispositifs adéquats permettent l'accueil d'étudiants en situation de handicap. Depuis 2019, la formation a judicieusement mis en place un dispositif permettant aux titulaires d'un master de préparer à distance l'obtention de la carte de guide conférencier.

Afin de développer les compétences professionnelles, l'ensemble des parcours pratique l'approche par projet (construction d'un projet de médiation, réalisation d'une exposition, d'un film ; d'une base de données ou d'une journée d'étude). Cette dimension est logiquement renforcée pour le parcours PDL à travers la mise en place de projets tutorés de 6 mois. La maquette inclut par ailleurs des heures d'enseignement spécifiquement consacrées aux compétences préprofessionnelles (gestion de projet, atelier professionnel de recherche et stage obligatoire). On apprécie le caractère obligatoire des stages mais aussi l'adaptation de leur durée aux finalités propres de chaque parcours (de quinze jours à six mois, selon les cas). Une table ronde permettant aux étudiants de la mention d'échanger avec les diplômés issus de la formation a été mise en place pour renforcer le lien entre la formation et le monde du travail. Chaque étudiant en fin de deuxième année se voit proposer un bilan de compétences.

La formation à la démarche scientifique passe notamment par la rédaction d'un mémoire de recherche pour chacune des deux années de formation, par la possibilité d'effectuer un stage d'un mois dans un laboratoire de recherche et par la participation/collaboration aux séminaires d'axe et aux manifestations scientifiques auxquelles participent les enseignants-chercheurs de la mention. Ce type de modalité pédagogique paraît de nature à développer l'autonomie des étudiants tout en les formant à travailler dans un cadre collaboratif. La formation prépare à la poursuite en doctorat en incitant ses étudiants à postuler à des contrats doctoraux et en intégrant des doctorants au sein de son équipe pédagogique.

Malgré l'organisation d'un enseignement de l'histoire en langue anglaise et un volume horaire conséquent dédié à l'enseignement des langues vivantes (24 heures par semestre), la mobilité internationale constitue un point faible de la formation, en particulier la mobilité sortante.

Si l'utilisation d'un environnement numérique de travail n'appelle pas de remarques particulières, en revanche, il faut souligner les efforts accomplis par la formation pour proposer une offre d'enseignement à distance adaptée aux besoins d'un public salarié en reprise d'études. Enfin, les étudiants sont sensibilisés aux questions d'intégrité scientifique et sont informés que leurs travaux de recherches sont analysés au préalable par un logiciel anti plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe de formation diversifiée se compose de 36 enseignants-chercheurs titulaires, d'un doctorant, d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), de 21 vacataires et de 4 enseignants. L'inclusion d'intervenants extérieurs, dont le niveau de compétence dans le milieu socioéconomique est cohérent avec les finalités des parcours (50 % des enseignements du parcours PDL sont assurés par des professionnels), se concrétisent non seulement dans des enseignements spécialisés mais aussi dans les projets tutorés. A l'échelle de la mention, les enseignants-chercheurs assurent 72 % du volume horaire des enseignements proposés.

Les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique (responsable de mention, de parcours, référent EAD, référent d'enseignement) sont clairement définies. La formation dispose également de l'appui de deux personnels administratifs (dont un quart-temps). Un conseil de perfectionnement réunit l'équipe pédagogique, des intervenants extérieurs, des étudiants et les bibliothécaires afin d'analyser les données sur les taux de réussite et le devenir des étudiants. La fréquence de réunion (1 fois par an, en fin d'année universitaire) paraît trop faible pour que cette instance de concertation puisse remédier à un problème qui surviendrait au premier semestre. Les comptes rendus du conseil de perfectionnement sont transmis au SEVU. Pour pallier le manque de données sur le devenir des étudiants fournies par l'établissement, la collecte d'informations a été confiée au secrétariat, ce qui témoigne de l'investissement des responsables dans le processus d'amélioration continue de la formation

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont connues des étudiants et respectent le principe de seconde chance. Les règles d'attribution des crédits ECTS ou de compensation n'appellent aucune remarque particulière. Des dispenses d'assiduité ou de stage peuvent être accordées aux étudiants salariés après examen de leur situation.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs et les flux d'étudiants sont connus et analysés (75 étudiants au titre de la formation initiale standard, 2 en formation continue, 37 en reprises d'études, aucun cas de VAE ou en alternance en 2019-2020). L'attractivité de la formation est également un point d'attention pour l'équipe de direction de la mention : pour le parcours professionnel PDL dont l'attractivité a été croissante sur la période concernée (18 inscrits en 2015, 50 inscrits depuis 2017), le recrutement est devenu plus sélectif (une centaine de candidatures par an pour une capacité d'accueil maximale de 50 places). D'une manière générale, les effectifs sont stables avec une légère augmentation en 2018-2019. Cependant, l'enseignement à distance connaît une légère baisse des inscrits : 54 inscrits en 2017-2018 à 35 en 2019-2020. Mais le taux de réussite en EAD a augmenté au cours de la période considérée (plus de 30 % d'abandon en 2016-17, moins de 10 % en 2019-20)

Le pilotage s'appuie sur l'existence d'un conseil de perfectionnement qui analyse les données collectées et propose des modifications de maquette qui se concrétisent à travers la refonte annuelle des enseignements ou la mise en place d'une offre d'enseignement à distance pour le parcours PDL.

Aucun dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est mentionné dans le dossier.

Résultats constatés

Les parcours orientés vers la recherche connaissent des difficultés d'attractivité et subissent la concurrence des masters MEEF. Le parcours professionnel PDL bénéficie quant à lui d'une attractivité qui dépasse le paysage local. Concernant la mobilité entrante, la formation a accueilli quelques étudiants venus d'Espagne, du Brésil, du Maroc et d'Haïti. Les taux de réussite sont faibles, particulièrement au sein du parcours SPR dont les effectifs sont en baisse et s'améliorent peu entre l'année 2017-2018 et l'année 2018-2019. Le taux de réussite passe ainsi de 39 à 43 %. Aucune explication n'est fournie à ce sujet.

D'un point de vue quantitatif, l'insertion professionnelle est excellente : 100 % des diplômés ont un emploi à 18 mois comme à 30 mois. L'enquête qui a reçu un bon taux de réponse indique que ces emplois sont à 70 % des emplois stables et à 85 % des emplois jugés cohérent avec la formation suivie. Les données chiffrées ne permettent d'apprécier les taux de diplômés en poursuite d'études

Conclusion

Principaux points forts :

- Des parcours bien pensés, cohérents et innovants (Son et Patrimoine) tant au niveau de l'enseignement à distance que de celui sur site.
- Un bon adossement de la formation à la recherche et au monde socioprofessionnel.

Principaux points faibles :

- Un fort taux d'abandon en fin de première année dans les parcours orientés vers la recherche.
- Un positionnement face au master MEEF à reconsidérer.
- Faible ouverture internationale caractérisée notamment par une mobilité sortante quasi nulle.
- Absence d'évaluation des enseignements.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'offre de formation à distance proposée par la mention dans ses trois parcours est un atout indéniable sur lequel la formation peut s'appuyer. Une réflexion mériterait toutefois d'être menée au sein des conseils de perfectionnement afin d'accroître l'attractivité des parcours orientés vers la recherche et de tenter d'accroître les taux de réussite qui demeurent préoccupants dans l'ensemble des parcours en fin de première année, bien qu'ils soient satisfaisants à l'issue de la deuxième année. La cohérence globale de la mention, la qualité de l'équipe pédagogique, son aptitude à analyser ses pratiques et à proposer des dispositifs de remédiation permettent d'envisager avec confiance le devenir du master *HCP*.

L'évaluation des enseignements devra cependant être améliorée. De même, il conviendra d'encourager les étudiants à se tourner vers l'international. Enfin, l'articulation avec le master *Gestion des territoires et développement local* et son parcours *Gestion des patrimoines naturels, culturels, immatériels et tourisme durable* mériterait d'être précisée.

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) de Le Mans Université, portée par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Lettres, Langues et Sciences Humaines, propose un unique parcours : *Langues étrangères appliquées à l'internationalisation des entreprises* (LEAIE). Ce parcours prévoit l'enseignement d'une langue A (l'anglais) et l'enseignement obligatoire d'une langue B (au choix : espagnol ou allemand), ainsi que des matières d'applications. L'enseignement est dispensé en présentiel sur le campus de Le Mans et il a une forte visée professionnalisante avec un stage obligatoire de 6 mois au deuxième semestre de la deuxième année de master (M2). La formation est proposée en Formation Initiale (FI) et elle est ouverte à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et à la Validation des Etudes Supérieures (VES).

Analyse

Finalité de la formation

Les finalités du master *LEA* sont énoncées dans un livret distribué aux étudiants lors de la réunion de rentrée et figurent sur le site de la composante Lettres et Sciences Humaines (LSH), mais ne sont pas détaillées dans le dossier. Les débouchés professionnels qui s'ouvrent aux diplômés de la formation (cadre en entreprise) sont cependant précisés et un supplément au diplôme a été fourni.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master *LEA* de Le Mans Université par rapport à d'autres formations du même type au niveau local, régional ou national n'est pas décrit.

Les liens avec la recherche sont limités au suivi et à l'encadrement des mémoires de recherche par les enseignants-chercheurs.

Une convention a été passée avec Sarthe International, une association dépendant de la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale, ce qui permet aux étudiants du master *LEA* d'assister aux ateliers et aux conférences organisées par cette entité qui permet également de pourvoir la formation en intervenants professionnels.

L'ouverture à l'international se focalise sur le stage obligatoire de 6 mois à l'étranger au semestre 2 (S10) de l'année de master 2 sans qu'aucune précision ne soit apportée sur les formalisations de partenariats avec des entreprises étrangères. Le volet d'une mobilité universitaire n'est pas exploré ce qui peut questionner.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue autour de quatre semestres. Les spécificités comme les deux parcours (*Anglais-espagnol* et *Anglais-allemand*) ne sont pas précisément décrites mais la liste des Unités d'Enseignement (UE) et des Eléments Pédagogiques (EP) figurant en annexe est en adéquation avec ce que proposent les masters *LEA* au niveau national.

Le diplôme est ouvert à la formation initiale, à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et à la Validation des Etudes Supérieures (VES). Le dossier indique également que les locaux ont été adaptés aux publics à contraintes particulières mais ne précise rien en ce qui concerne d'éventuels aménagements d'emplois du temps ou d'examens.

Un référentiel de compétences est cité dans le dossier et un enseignement de deuxième année de master (M2) permet aux étudiants de commencer à constituer un e-portfolio professionnel. L'utilisation des nouvelles technologies est conforme à ce qui se pratique dans les autres masters de ce type, avec des matières d'application intégrées à l'offre de formation (Traduction Assistée par Ordinateur, par exemple) et l'utilisation d'un environnement numérique de travail (ENT). Le stage obligatoire de six mois à l'étranger est intégré à la formation au semestre 10 (S10) mais les étudiants n'ont pas la possibilité de passer un semestre d'études dans une université étrangère dans le cadre d'accords Erasmus + ou bilatéraux. Quelques étudiants en mobilité entrante sont évoqués mais aucun chiffre n'est fourni dans le dossier. L'université dispose d'un logiciel anti-plagiat et plusieurs enseignements sont dédiés à l'intégrité scientifique (propriété intellectuelle).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée à 75 % d'intervenants professionnels. La formation est pilotée par une responsable de formation et une responsable de stages. Des réunions de l'équipe pédagogique, sans la présence d'étudiants, sont évoquées dans le dossier, ainsi que deux réunions bilan entre la responsable de la formation et les étudiants à la fin de chaque semestre. Un conseil de perfectionnement spécifique à la mention regroupant enseignants professionnels et étudiants a été mis en place et se réunit une fois par an.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) spécifiques à la mention sont mises à la disposition des étudiants sur le site de la formation, et les règles d'attribution des crédits ECTS par le biais d'une brochure fournie en début d'année. La Valorisation de l'Engagement Etudiant (VEE) a été mise en place par l'université qui en informe les étudiants lors d'une réunion organisée au premier semestre, et ces derniers disposent d'une deuxième chance, dont les modalités ne sont pas indiquées dans le dossier, en cas d'échec aux examens.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement, dans cette formation, avec une capacité d'accueil de vingt étudiants par année de diplôme, est assuré par une commission de master. Il n'est pas précisé dans le dossier si cette commission est propre à la mention ou non et le processus de recrutement n'est pas très lisible. L'origine géographique et académique des étudiants inscrits à la formation n'est pas informée.

Le dossier indique que la réussite des étudiants est analysée par le service d'orientation de l'université, sans plus de précisions. Le suivi des diplômés est assuré par des courriels envoyés par la responsable de formation et par un service central, le Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO) qui organisent des enquêtes sur leur devenir. Un dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants, dont il est juste fait mention du nom, Evamaine, est évoqué dans le dossier et la participation des étudiants au conseil de perfectionnement de la mention permet de la faire évoluer.

Résultats constatés

Aucune analyse concernant l'évolution des effectifs n'est proposée. Mais des indications chiffrées relatant que les effectifs ont augmenté de façon significative depuis le changement de maquette opéré en 2017 (de 5-7 étudiants par année de diplôme à 17) et que les abandons sont peu nombreux. Un tableau fourni en annexe permet de constater que le taux de réussite a augmenté nettement entre 2017-2018 et 2018-2019, les deux années universitaires pour lesquelles des données ont été fournies.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bon taux de réussite.
- Liens avec le monde professionnel y compris à l'international avec les stages.
- Existence d'un e-portfolio.
- L'évaluation des enseignements en place pour faire évoluer la formation via le conseil de perfectionnement.

Principaux points faibles :

- Faible mobilité étudiante (en dehors du stage).
- Absence d'analyse ou de réflexion sur le positionnement de la formation dans son environnement régional ou national.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Langues étrangères appliquées à l'Internationalisation* de Le Mans Université propose une formation à forte visée professionnalisante. La dimension internationale de la mention, affirmée par le stage obligatoire à l'étranger, devrait cependant être renforcée par une ouverture du diplôme à la mobilité universitaire étudiante. Les données issues de Evamaine devraient davantage être utilisées pour piloter et faire évoluer la formation.

MASTER VILLE ET ENVIRONNEMENTS URBAINS

Établissement(s)

Le Mans Université

Présentation de la formation

Le master *Ville et environnements urbains* (VEU) forme à la gestion de la ville et de ses environnements urbains. La formation propose deux parcours. Le parcours *Management et ingénierie des déchets et économie circulaire* (MIDEC) consacré à la gestion des déchets dans une approche systémique et d'économie circulaire. Le parcours *Management de la transition urbaine et @gouvernance* (MATUG) prépare les étudiants à l'urbanisme opérationnel nécessitant la maîtrise des nouveaux outils de concertation et de gouvernance. Ce master est proposée en formation initiale et en formation continue en M1 et en M2. Il est aussi accessible par contrat professionnel et contrat d'apprentissage en M2. La formation a lieu sur les sites de l'université du Mans.

Analyse

Finalité de la formation

Le rapport d'autoévaluation stipule que les étudiants sont informés des objectifs de la formation grâce aux plaquettes, à la réunion de rentrée et lors d'échanges réguliers. Les plaquettes de présentation ne sont pas associées au rapport. La fiche RNCP n'est pas non plus évoquée. Les suppléments au diplôme fournis présentent quelques éléments sur les compétences et attendus de la formation (sous parties-4.2) mais cela reste très général. Les débouchés de ces deux parcours sont en cohérence avec les éléments annoncés.

Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation des deux parcours n'occupe pas la même place dans le paysage national. MIDEC est une offre totalement originale à l'échelle nationale. 80 % de son recrutement est extérieur à l'université du Mans. MATUG est à cheval entre un recrutement régional (50 % des étudiants qui cherchent localement un prolongement à leur étude) et nationale (50 % des étudiants attirés par les thématiques enseignées – transition écologique et outils numériques). L'offre de formation peut donc être qualifiée d'intéressante et de solide aux échelles régionale et locale.

La formation s'appuie essentiellement sur l'unité mixte de recherche (UMR) Espaces et Sociétés CNRS 6590 . Une part importante des EC qui interviennent dans le master en sont issus. L'Institut des Molécules et Matériaux du Mans (IMMM) est associé ponctuellement aux enseignements. Un ensemble de dispositifs pédagogiques (projets de recherche, projets tuteurés, stages) permet aux étudiants de tisser plus de relations avec le monde de la recherche. Il est toutefois à signaler qu'aucun effectif étudiant n'est évoqué pour aucune de ces situations. Il est aussi précisé qu'il existe un développement de thèse en CIFRE notamment après le master. En moyenne, un étudiant par an poursuit en thèse.

Les liens avec les secteurs professionnels sont une des forces du master VEU. Ils couvrent de multiples aspects. En M2 de nombreux enseignants proviennent des secteurs professionnels (80 % parcours MIDEC et 60 % parcours MATUG), les stages de longue durée (quatre mois en M1 et 6 mois en M2) assurent aux étudiants une bonne connaissance des secteurs concernés. Les conventions avec les partenaires socioéconomiques et les échanges nombreux entre les EC et le milieu professionnel complètent cet ensemble très dense d'échanges et de relations.

Les liens avec les universités étrangères s'établissent par l'intermédiaire de l'UMR . Ils prennent plusieurs formes : professeurs invités ; projets de recherche internationaux ; partenariat pour la création de filière (comme le suggère l'évocation de la duplication du parcours MIDEC en Colombie ou au Cameroun).

Organisation pédagogique de la formation

L'offre d'enseignement est claire, bien pensée et bien organisée. Elle correspond parfaitement aux objectifs annoncés. Le nombre d'heures d'enseignement diminue logiquement entre le M1 et le M2, la spécialisation s'affirmant en effet entre ces deux années. La part laissée aux cours de professionnalisation, aux projets tuteurés et aux stages est elle aussi assez logiquement importante. Cela confirme la dimension

professionnalisante de ce master. Il convient de noter que les éléments transmis ne permettent pas de rentrer suffisamment dans le détail.

L'alternance a été ouverte en 2017 et l'apprentissage en 2019. Actuellement un peu moins de la moitié des effectifs suivent la formation par alternance. Entre trois et neuf étudiants profitent du dispositif de la formation tout au long de la vie (formation continue). La VAE concerne en moyenne, un étudiant par an.

Chaque parcours propose six blocs de compétences et de connaissances (BCC) : trois BCC en tronc commun et trois dans les parcours. Ceux-ci sont cohérents avec l'offre de formation. Néanmoins le lien entre les BCC et les Unités d'enseignement n'est pas présenté dans le rapport. Le manque de détail des propos avancés en limite la compréhension.

La formation offre une réflexion sur la démarche scientifique dans le cadre de la rédaction du rapport de recherche. Les EC de l'UMR-présentent des projets de recherche. C'est aussi dans ce cadre que les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique (travail sur la traçabilité des données, des sources / réflexion sur la citation et le plagiat).

Au cœur du dispositif du master *VEU*, l'apprentissage des compétences professionnelles se déclinent à de nombreux niveaux : module de simulation d'entretien d'embauche et de lettre de motivation effectué par une association d'ancien DRH (Egée) dès le Master 1 ; enseignement dédiée à la gestion de projet et à l'insertion professionnelle en Master 2 ; enseignants venus du monde professionnel ; projets tuteurés dès le Master 1, renforcés en Master 2 ; les stages déjà évoqués ; un accompagnement personnalisé des étudiants à la recherche de stage par les équipes pédagogiques des deux parcours. L'ensemble de ces propositions constitue là encore à des atouts de ce master.

Les flux sortants d'échanges ne sont pas précisés. Un tiers des effectifs est de nationalité étrangère ce qui constitue un chiffre important. L'enseignement des langues vivantes est classique.

La formation accorde une place à la maîtrise des outils numériques conformément aux besoins des mondes professionnels visés aux objectifs affichés.

Pilotage de la formation

Le master *VEU* est piloté par l'ensemble des titulaires de l'équipe pédagogique (3 EC et un MCF associé). Ce collectif assure l'ensemble des missions. L'équipe pédagogique est néanmoins réduite pour assurer toutes ces missions.

Chacun des deux parcours réunit tous les deux ans son conseil de perfectionnement afin de statuer sur les orientations majeures à donner à la formation et l'adaptation de la définition de son contenu. Celui-ci est constitué : des membres de l'équipe pédagogique, du secrétariat du master, des professionnels vacataires, des représentants des étudiants et fait remarquable, sont également conviés tous les partenaires professionnels du master ainsi que tous les anciens étudiants. Il est dommage qu'aucun compte rendu de ces temps d'échange n'ait été joint au dossier. Les équipes pédagogiques des deux parcours se réunissent également entre elles au moins deux fois par an.

Des temps collectifs plus ou moins informels sont organisés au niveau des deux parcours et permettent une dynamique d'échanges entre enseignants, professionnels et étudiants. Les MCC sont transmis aux étudiants le jour de la rentrée. Le secrétariat et l'équipe pédagogique les accompagnent dans leur questionnement.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs étudiants sont suivis et des enquêtes annuelles concernant l'insertion sont faites par l'université et la formation. Il est néanmoins difficile de connaître la manière dont les enseignants chercheurs s'emparent de ces données. Le retour réflexif sur les pratiques du master ou les éléments d'auto-analyse sur le fonctionnement de ce dernier sont quasi absents du rapport. Ainsi la baisse du nombre d'étudiants en M1 en 2019-2020 pour le parcours *MADUG* - on passe de 15 à 8 - n'est pas analysée.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants du master *VEU* fluctue entre 50 et 66 suivant les années (effectifs donnés sur trois années). Les effectifs sont dans l'ensemble stables. Il peut y avoir des années où l'attraction est moindre en particulier pour le parcours *MATUG* (un nombre d'étudiants en M2 un peu faible en 2017-2018, et en M1 en dessous des capacités d'accueil en 2019-2020).

Le taux de réussite est bon voire très bon. Ses variations ne sont néanmoins pas analysées dans le rapport.

Le taux d'insertion atteint régulièrement les 100% et le taux de satisfaction est élevé (95 % pour *MATUG* et 80 % pour *MIDEC*). Ces résultats ne portent que sur les étudiants qui ont répondu à l'enquête et non sur toute la promotion. L'insertion professionnelle est en adéquation avec les objectifs affichés de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un projet de formation intéressant et original.
- Un taux d'insertion professionnel élevé.
- Une bonne adéquation entre l'offre de formation et les besoins des secteurs professionnels.

Principaux points faibles :

- Une équipe d'EC sous-dimensionnée pour un master de cette envergure.
- Un usage faible des outils de l'auto-évaluation en termes analytique.
- Une variabilité du nombre d'étudiants pour le parcours MATUG.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Ville et environnements urbains* présente une formation originale et généreuse à l'international avec les déclinaisons de son parcours MIDEU. L'équipe pédagogique pourrait être renforcée par des recrutements pour venir appuyer un master dont le projet de formation est pertinent et les taux d'insertion remarquables. Il n'en reste pas moins que l'équipe pédagogique devra s'emparer plus avant des outils de l'auto-évaluation car le rapport fourni ne restitue pas une approche réflexive suffisante.

Observations de l'établissement

Observations sur les rapports d'évaluation Masters

Table des matières

Champ DEG.....	1
Mention Comptabilité, contrôle, audit	2
Mention Droit des assurances.....	4
Mention Droit Bancaire et Financier	7
Mention Economie Sociale et Solidaire.....	7
Mention Economie du travail et des ressources humaines	9
Mention Management des PME-PMI parcours Management et développement durable	11
Mention Management et administration des entreprises.....	15
Champ STS.....	18
Mention Chimie.....	18
Champ LLSH.....	18
Mention Didactique des Langues (DDL).....	18
Mention Gestion des territoires et développement local.....	19

Champ DEG

p.7 : Analyse détaillée – Organisation pédagogique : « *Le recours aux outils numériques doit s'intensifier et ne pas se limiter aux plateformes de cours en ligne et de dépôt de cours. Au regard de la finalité d'insertion immédiate des formations, il serait par exemple intéressant d'apprendre aux étudiants à se servir des outils logiciels et informatiques qu'ils seront amenés à utiliser dans le cadre de leur activité professionnelle.* »

C'est précisément et justement, depuis 2013, l'objet du Cours d'Informatique juridique, commun à tous les Masters de Droit, au sein duquel intervient, par exemple, un avocat sur le réseau privé d'échange des avocats (RPVA) pour le suivi des actes de procédure (Première instance et appel), d'un autre avocat pour les juridictions administratives, ou encore d'un notaire sur la Gestion électronique des documents (GED) ou un huissier sur le rôle de l'huissier dans les constats numériques.

Ces interventions offrent des mises en situation aux étudiants avec rédaction d'une courte synthèse sur des thèmes en lien direct avec leur formation respective (sécurité informatique, fintech, cyber sécurité, Assurtech, Intelligence artificielle, ...

La constitution d'un e-portfolio avec les activités d'approfondissement du secteur numérique pour les professionnels du droit est organisée au titre de l'enseignement d'informatique juridique et professionnalisante et initiation documentaire, en deuxième année de Master. Cette unité d'enseignement s'appuie sur un espace de cours UMTICE mettant à disposition de la documentation sous formats variés (texte, présentation visuelle *PowerPoint*, infographie, bibliographie et « sitographie »), le dépôt d'exercices en ligne et sert de *e-portfolio* sans avoir à se former aux outils dédiés mais plutôt en privilégiant la formalisation d'actes juridiques en usage dans la vie professionnelle (réclamations en ligne existantes à renseigner pour envoi à l'enseignant, synthèse juridique sur une question numérique en lien avec la spécialité du Master) La remise de l'ensemble des éléments du dossier *e-portfolio* est suivie d'une soutenance de dossier numérique de compétences pour une prise de parole et un échange avec le jury sur la mise en perspective du numérique dans le secteur de spécialité du Master.

Le cours est obligatoire en Master 2 et noté dans le cadre de la maquette. Une certification volontaire est proposée en parallèle : Certification Informatique et Internet niveau 2, spécialité Métiers du Droit (C2I niveau 2).

Chaque année les étudiants soutiennent un dossier numérique de compétences avec plusieurs exercices à remettre en ligne et comme point central un travail écrit numérique de 3500-3700 caractères hors notes de bas de page, sur une thématique de réflexion numérique en lien avec leur formation. L'écrit est déposé sur une interface de cours UMTICE, puis soutenu à l'oral avec débat avec le jury = **Interaction numérique, respect des délais ...**

La sensibilisation à l'éthique scientifique s'opère principalement par la lutte contre le plagiat via l'utilisation de logiciels de détection de plagiat. Quelques dossiers d'autoévaluation de formations n'envisagent pas clairement cette question. À ce titre, il est rappelé l'importance, particulièrement au niveau du master 2, d'acquérir un logiciel de détection de plagiat et d'inciter les équipes pédagogiques à l'utiliser.

Depuis 2013, le cours d'INFORMATIQUE JURIDIQUE propose des tutorats en salle d'innovation pédagogique avec les documentalistes du service commun de documentation de la bibliothèque universitaire afin de maîtriser les bases de données juridiques, les outils de recherche et les problématiques de lutte contre le plagiat.

Mention Comptabilité, contrôle, audit

p.12 : Analyse – Positionnement dans l'environnement

« Aucune indication ne permet de constater une bonne mobilité internationale entrante ou sortante d'étudiants. »

Le contexte sanitaire inédit depuis deux ans a sensiblement diminué la mobilité internationale dans cette formation.

Les divergences entre le système comptable et juridique français et celui du pays d'accueil peuvent décourager les étudiants à cibler la mobilité sortante.

Pour la mobilité entrante, les partenariats lancés récemment (ESTEM en 2019 et ESB en 2020) doivent stimuler la mobilité entrante.

Nous souhaitons indiquer par ailleurs que les étudiants internationaux constituent de 30 à 40% des effectifs de cette formation (principalement des pays francophones).

p.12 : Analyse – Organisation pédagogique de la formation

« *Aucun élément n'est mentionné sur la définition de la formation en blocs de compétences ni sur la référence de transposition des UE du DSCG* »

Vous trouverez ci-après la transposition des UE du DSCG :

Intitulés des UE DSCG	Total d'heures en Présentiel M1	Total d'heures en Présentiel M2	Total d'heures en présentiel / Master
UE1 Gestion juridique	140	40	180
UE2 Finance	80	50	130
UE3 Management et CG	90	70	160
UE4 Comptabilité et audit	105	80	185
UE5 Management des SI	20	35	55
UE6 Anglais des affaires	40	30	70
UE7 Relations professionnelles	50	20	70
TOTAL	525	325	850

p.13 : Analyse – Organisation pédagogique de la formation

« *Il en va de même pour la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.* »

Une déclaration sur l'honneur de non plagiat est signée par les étudiants en M1 et M2 CCA et intégrée dans leurs mémoires de stage.

p.13 : Analyse – Dispositif d'assurance qualité

« *Les modalités de constitution du conseil de perfectionnement ne sont pas clairement expliquées. Est-ce que les réunions du CP se font au niveau du master CCA ou au niveau de la mention Management? Il n'y a pas de compte rendu du conseil de perfectionnement annexé au dossier.* »

Le conseil de perfectionnement est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs, professionnels et un ou deux représentants des étudiants. La réunion du CP se fait au niveau du master CCA.

Le dernier CP a été organisé le 18 septembre 2020 en présentiel et distanciel.

Le compte rendu a été envoyé le 22 septembre 2020 à la DEF après la finalisation de l'auto-évaluation en avril 2020

Mention Droit des assurances

p. 19 Analyse – Positionnement de la formation : *Les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études possibles ne sont malheureusement pas indiquées.*

I- D'une part, au titre des passerelles entrantes dans le cursus de Master Droit des assurances, différents éléments de la synthèse pourraient être rappelés concernant l'accès au diplômes à des étudiants en formation continue, que les étudiants aient pris contact avec le service de formation continue ou aient envisagé une reprise d'études formalisée parmi les candidatures de sélection ouvertes sur la plateforme destinée principalement aux étudiants en formation initiale. Au titre de l'année universitaire 2020-2021, deux étudiants quarantenaire préparent le diplôme de Master 2 Droit des assurances, après avoir validé immédiatement auparavant leur Licence en Droit dans notre Université.

p. 5 (1.2) de la synthèse du Master Droit des assurances : Plus spécifiquement, au titre de la préparation du diplôme en formation continue, des juristes d'assurance ou de banque, des avocats et des experts-comptables, sollicitent une inscription en Master Droit des assurances afin d'obtenir une spécialisation approfondie en droit des assurances.

p. 28 (3.5) de la synthèse : En outre, chaque année des étudiants en reprise d'études sont accueillis au sein de la formation afin d'encourager la formation continue et les échanges d'expérience au sein de la promotion. Un brassage est effectué chaque année dans la sélection des candidats afin que des profils divers se côtoient de manière à enrichir le parcours de formation de chacun. Sont ainsi mis en contact des étudiants au dossier universitaire très bon valorisé par des mentions, des étudiants ayant financé leurs études par des emplois et stages rémunérés, des étudiants exposant un projet professionnel très réfléchi.

p. 36 (4.3) de la synthèse : L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants.

Des équivalences peuvent être reconnues aux étudiants qui ont déjà étudié certaines matières dans leur cursus universitaire récent en sollicitant les responsables pédagogiques de la formation. Plus globalement, une procédure de validation des acquis professionnels est prévue pour les professionnels portant leur candidature au titre de la formation continue (Voir référence 3-2). Les étudiants ayant trouvé un emploi dans le secteur professionnel de la formation correspondant à la durée de stage requise peuvent le faire valoir en remplacement de l'obligation de stage et obtenir ainsi leur diplôme.

p. 39 (5.1) de la synthèse : Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés.

La formation prévoit l'accueil d'étudiants en formation continue. Certains d'entre eux postulent via le service de la formation continue, et sont identifiés comme tels.

Il est à noter que certains étudiants une ou deux années après l'acquisition de leur dernier diplôme déposent leur dossier sur l'application de candidature afin de compléter leur formation ; ils ne sont pas identifiés en reprise d'études bien que certains aient abandonné l'emploi – parfois purement vivrier – occupé pour compléter leur formation ou trouver un emploi juridique spécialisé à l'issue du Master.

II. D'autre part, concernant les passerelles sortantes et la poursuite d'études après achèvement du cursus de Master Droit des assurances, différents éléments de la synthèse pourraient être rappelés au titre de la poursuite d'études en doctorat et de la poursuite d'étude par l'inscription à l'Institut d'études judiciaires (IEJ), en vue de l'obtention de l'examen d'entrée au Centre régional de formation à la profession d'avocat (CRFPA) :

P. 6 de la synthèse : Au demeurant, le Master Droit des assurances ouvre également la voie à la préparation d'une thèse de doctorat dans la spécialité et plus largement sur le terrain du droit des obligations (contrats, responsabilité) dans lesquels le Master confère une formation de haut niveau.

p. 27 de la synthèse : Concernant la poursuite des études en doctorat, l'ensemble du cursus en Master Droit des assurances permet de renforcer la culture scientifique du secteur de l'assurance et la maîtrise de ses arcanes et l'acquisition de principes méthodologiques pertinents pour entamer un travail de thèse. Des thèses de recherche, comme des thèses professionnelles sont envisageables à l'issue du diplôme de Master Droit des assurances.

p. 45 de la synthèse (5.3) : Le devenir des diplômés est analysé.

Il convient alors de considérer une préparation de douze mois, par un Institut d'études judiciaires (IEJ), en vue de l'obtention de l'examen d'entrée au Centre régional de formation à la profession d'avocat (CRFPA). Intégrer ce centre de formation professionnel, après la réussite à l'examen d'entrée, suppose encore un an et demi de préparation du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) avant de pouvoir rechercher un poste stable.

p. 20 du rapport, chapitre Analyse – Organisation pédagogique de la formation : *Aucun élément n'est porté à notre connaissance quant à la capacité de la formation à accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières ce qui est dommage.*

Il n'avait pas été précisé dans la synthèse d'auto-évaluation le point suivant : En concertation avec la cellule Relais Handicap, le Master Droit des assurances a accueilli plusieurs fois des étudiants disposant d'un parcours aménagé et bénéficiant du régime du tiers temps additionnel pour le passage des examens (Sur ce dispositif, voir le site Internet suivant <http://www.univ-lemans.fr/fr/campus-moi/etudes-handicap.html>).

p. 21 Analyse – Organisation pédagogique de la formation : *En revanche, on ignore si la formation est dotée d'un dispositif permettant de détecter les fraudes ou plagiat, ce qui est dommage.*

Après l'élaboration de la synthèse d'auto-évaluation, l'Université a acquis à l'automne 2020 la licence d'usage d'un logiciel anti-plagiat renommé, très employé à l'échelle nationale dans les Universités appelé *Compilatio*, mis en accès en décembre 2020.

p. 21 Analyse – Organisation pédagogique de la formation : *Les responsabilités pédagogiques ainsi que le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique ne sont pas décrits, ce que l'on peut regretter. De même, on ignore si la formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques dédiés, ce qui là encore est regrettable.*

La formation ne dispose pas d'un secrétariat dédié. L'organisation de la faculté de droit, sciences économiques et de gestion repose sur des services indifférenciés de scolarité, d'une part et de gestion de l'emploi du temps et des examens, d'autres part. Ces services sont communs à l'ensemble des

filières de formation de Licence, de Licences professionnelles et Masters pour le droit, l'économie et la gestion.

p.33-4 de la synthèse (4.1): La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée.

Les noms des personnes composant l'équipe pédagogique et leurs fonctions professionnelles étaient présentées en distinguant les professionnels et les universitaires. Ils sont présents pour partie d'entre eux dans le comité de perfectionnement, l'équipe pédagogique étant assez étendue ils ne peuvent tous y participer. Le pilotage de la formation de Master Droit des assurances par deux enseignants y était également mentionné, à savoir par Pierre-Grégoire MARLY, PR Université du Mans, et Céline BÉGUIN, MCF Université du Mans. Il était souligné que la majorité des intervenants en charge de cours publient régulièrement dans des revues juridiques et professionnelles de renom : « Qu'ils soient universitaires ou professionnels, ces enseignants écrivent pour la plupart dans des revues juridiques où ils mentionnent leur qualité de chargé d'enseignement au sein du Master (par ex., l'Essentiel du droit des assurances, éd. Lextenso). Non seulement cette mention contribue au rayonnement de la formation auprès des professionnels et étudiants, mais elle confirme également l'intérêt de ces enseignants pour la formation à laquelle ils participent activement ».

p. 22 Conclusion – Analyse des perspectives et recommandations : « *Par ailleurs, il serait souhaitable que la coopération internationale soit davantage développée.* »

Il convient de souligner que le rapport d'auto-évaluation remis en 2020, p. 16, mentionnait les efforts de rapprochement international dans le domaine de la recherche « En parallèle du partenariat de notre Université avec les Universités canadiennes du réseau BCI, nous avons développé des liens forts avec l'Université Laval, au Québec, et nous recevons en conférence chaque année un collègue spécialisé en droit de la responsabilité qui s'intéresse aux problématiques de l'assurance automobile et des véhicules autonomes. Il dispense chaque année une conférence aux étudiants du Master Droit des assurances depuis l'année universitaire 2016-2017 ».

Il existe d'ores et déjà des partenariats internationaux de recherche avec les Universités de Laval (Québec, dont la préparation d'un ouvrage de droit comparé publié en 2020) et de Portland (États-Unis).

En 2021, dans le prolongement des séminaires déjà effectués avec l'Université de Portland, aux États-Unis, un nouveau projet sur la prise en charge du risque climatique et environnemental a été lancé par deux collègues spécialisées en droit international public, un travail de recherches au titre des problématiques de l'assurance sur ce thème débute pour l'approfondir.

En outre la mobilité internationale des étudiants est proposée aux étudiants de Master. Pour partir étudier à l'étranger les étudiants bénéficient des conventions avec des Universités nord-américaines, d'une part, et européennes dans le cadre des échanges Erasmus, d'autre part. Le rapport d'auto-évaluation remis en 2020, p. 17 et 30, précisait que « un ou deux semestres de formation à l'étranger est possible dans une Université partenaire : Passau, Bremen (Allemagne), Ciudad Real, Vigo et Saint-Jacques de Compostelle (Espagne), Thessalonique (Grèce), Ferrara et Catanzaro (Italie), Porto (Portugal), Targu Jiu (Roumanie) ou avec le programme d'échange avec les Universités canadiennes du réseau BCI : Université Laval, Université du Québec à Montréal (UQAM) ».

Mention Droit Bancaire et Financier

p.15 Analyse - Finalité des formations

- Erreur: Absence d'informations

- Modification souhaitée : Contrairement à ce qui est mentionné dans le rapport, les objectifs d'apprentissage de la formation sont très clairement définis et sont portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes par les sites web de la Faculté de Droit et du Master lui-même : mdbf-lemans.com. Ces médias permettent une actualisation régulière des informations pour les étudiants et parties prenantes.

p.18 Analyse- Résultats constatés

- Erreur: Les chiffres relatifs à la poursuite d'étude ne sont pas indiqués

- Modification souhaitée : Le Master de droit bancaire et financier permet également une poursuite d'études des meilleurs étudiants désireux de s'engager dans un doctorat. Pour la dernière période d'évaluation du Master de droit bancaire et financier, un étudiant a soutenu sa thèse en 2016, un étudiant est en cours de doctorat et deux projets de doctorat sont à l'étude.

Mention Economie Sociale et Solidaire

Nous remercions les experts pour l'évaluation et les recommandations faites qui permettront à cette formation de poursuivre la dynamique engagée. De nombreuses voies d'amélioration sont d'ores et déjà identifiées et prévues dans le cadre de la future accréditation. Nous souhaitons cependant apporter des éléments de réponse plus circonstanciés portant sur quelques-unes des remarques figurant dans le rapport des experts HCERES.

Concernant les effectifs du Master ESS

p.8: Analyse– Dispositif d'assurance qualité : *"Les formations font pour la plupart d'entre elles l'objet d'une évaluation par les étudiants. Toutefois, le master Économie du travail et des ressources humaines et le master Économie sociale et solidaire ne font pas mention d'une évaluation de ce type."*

La synthèse d'auto-évaluation du Master Economie Sociale et Solidaire précise (p 9): "Une enquête d'évaluation est réalisée chaque année en fin de formation avant le départ en stage via le dispositif d'établissement EVAMAINE." Ce dispositif permet aux étudiants en formation en leur permettant d'évaluer la formation et les enseignements qu'elle propose.

Concernant les effectifs du Master ESS

p.8: Analyse détaillée - Dispositifs d'assurance qualité : *"Dans l'ensemble, les flux d'étudiants sont connus et analysés, sauf en ce qui concerne le master Économie sociale et solidaire et le master Économie du travail et des ressources humaines, dont les dossiers ne fournissent pas d'éléments d'appréciation."*

p.36: Analyse– Résultats constatés: *"Effectif qui décroît régulièrement au cours des dernières années, passant de 91 inscrits en formation initiale en 2017-18 à 44 en 2019-20, sans que le dossier ne fournisse des explications sur cette tendance."*

Le nombre des inscrits en 2017-2018 résulte d'une erreur d'écriture dans Apogée qui a conduit en 2016-2017 à cumuler les inscrits au titre du parcours MGEN (VAE) aux inscrits en formation initiale. Les effectifs en Master ESS sont stables sur la période considérée, autour de 50 pour les M1 et M2 cumulés (54 à la dernière rentrée, 53 à la précédente). Pour le parcours MGEN (M2 seulement), les effectifs inscrits ont oscillé entre 41 (2016-2017) et 18 (2018-2019).

Concernant l'intitulé de la formation

p.36: Analyse– Résultats constatés: *"N'est annexée au dossier que l'enquête portant sur la promotion 2016-17, pour la spécialité « Management du tiers secteur du master Management », intitulé qui n'apparaît jamais dans le dossier d'autoévaluation déposé par le responsable du master ESS. S'agit-il d'une erreur ou d'un changement d'intitulé de la formation au cours de la période concernée par l'évaluation ? Dans l'inconnu il nous est donc difficile d'évaluer, faute d'informations fiables, le master ESS sur ce point."*

Le changement de mention date de la dernière accréditation et l'autoévaluation a porté sur la période d'accréditation en cours c'est pourquoi la mention précédente n'apparaît pas dans le dossier. La précédente demande d'accréditation indiquait ce changement en conformité avec la nouvelle nomenclature des mentions de Master.

Concernant la fiche RNCP

p.36: Analyse– Finalité de la formation: *"On regrette l'absence, dans le dossier remis, de la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP)."*

Au moment où l'auto-évaluation a été finalisée (avril 2020), la fiche RNCP Master ESS n'avait pas été validée par France Compétences. Elle est désormais disponible sous la référence RNCP34842.

Concernant les stages obligatoires

p.36: Analyse– Organisation pédagogique de la formation: *"La formation impose deux stages, l'un en M1 (dont on ignore la durée)", "On aurait aimé connaître les lieux de stage fréquentés par les étudiants et les modalités précises d'encadrement assurées par l'équipe pédagogique."*

Le stage obligatoire en M1 a une durée de 2 à 4 mois. Les stages effectués en M1 et M2 se font majoritairement dans des structures de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, entreprises sociales) ou des structures d'accompagnement de l'ESS (ex : France Active), de manière moins importante dans des structures ou services publics en lien avec l'ESS (ex : service insertion de conseil départemental, service communal de promotion de l'ESS ou d'action sociale, etc.). Par ailleurs, quelques stages se déroulent chaque année à l'étranger (hors période sanitaire complexe).

Concernant l'ouverture à l'international

p.37: Conclusion – Analyse des perspectives et recommandations : *« Un effort doit être fait à l'international, notamment en nouant des partenariats avec des universités étrangères ou avec des ONG sur la thématique de l'ESS. »*

La situation sanitaire particulière depuis deux ans a perturbé une politique d'intensification des stages à l'international, notamment en direction de l'Asie et de l'Afrique. Nous espérons pouvoir reprendre cette politique une fois la situation redevenue normale mais nous souhaitons souligner par ailleurs que le Master ESS accueille chaque année dans ses effectifs de 25 à 40% d'étudiants de nationalité étrangère (principalement de pays francophones et hors accords bilatéraux), ce qui est une spécificité historique de cette formation depuis sa création au début des années 1980.

Mention Economie du travail et des ressources humaines

p.32 : Analyse – Finalité de la formation

Observation

1

"C'est le cas par exemple des cours de méthodologie de la recherche appliquée et méthodes d'évaluation et études d'impact au sein du parcours Management des ressources humaines, alors que les débouchés (assistant d'agence, chargé de recrutement, assistant RH) ne semblent pas requérir ce type de compétence.

Le positionnement des parcours apparaît de façon peu claire au sein d'une mention dont l'affichage semble cohérent. Cela nuit à la lisibilité pour les étudiants dont les candidatures ne semblent pas toujours en adéquation avec l'offre de formation."

- Le cours de méthodologie de la recherche est effectivement mutualisé pour deux parcours distincts, l'un plutôt orienté recherche et l'autre plutôt orienté insertion professionnelle. En revanche les séances de cours sont déclinées en tenant compte de ces deux parcours et en proposant sur la plateforme d'enseignement à distance des séquences de travail adaptées à ces deux profils d'étudiants. Ce cours est né du constat que les étudiants quel que soient leur parcours avaient des difficultés à synthétiser des documents ou à présenter leurs résultats sous des formes originales. Ainsi après quelques séances de méthodologie communes les étudiants travaillent sur des problématiques très différentes selon leur parcours.

- Je ne partage pas l'opinion selon laquelle l'évaluation d'impact ne concerne pas le domaine du management des RH, compte tenu de l'évolution des métiers dans ce domaine avec la montée en charge des Human Resources Analytics. Le cours propose donc aux étudiants du parcours Management des RH des outils leur permettant d'évaluer des dispositifs de réorganisation au sein des entreprises en allant au-delà de la simple mesure « avant et après » et tous les exemples sont adaptés aux situations de management des RH.

- Effectivement les candidatures sont assez hétérogènes et la plupart des étudiants recrutés sont issus de master en management des RH d'universités du Maghreb auxquels viennent s'ajouter des étudiants de LPGRH. Nous avons décidé cette année d'être beaucoup plus restrictifs sur les critères de recrutement en M1, au vu du parcours indifférencié économie-gestion qui fait justement la particularité de ce master

Observation 2

« Ce manque de lisibilité dans la formation est renforcé par un affichage défaillant des débouchés qui semblent s'inscrire dans des directions très distinctes, et parfois non mises à jour : la gestion opérationnelle des ressources humaines, et la recherche en économie du travail. »

La maquette est assez claire sur les objectifs de compétences de ce master :

Compétences disciplinaires

- Évaluer des politiques publiques
- Réaliser la gestion des Ressources Humaines (gestion administrative du personnel, paie...)
- Gérer la GPEC, le recrutement et la formation en entreprise
- Réaliser le suivi statistique d'indicateurs RH
- Réaliser des analyses du marché du travail et de l'environnement économique de l'entreprise

Compétences transversales linguistiques

- Prendre la parole en public pour défendre un projet.
- Rédiger des dossiers d'aide à la prise de décision.
- Développer une argumentation avec un esprit critique.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, et dans un registre adapté au public visé.

Compétences transversales informatiques

- Maîtriser l'informatique pour générer des outils de suivi (statistiques...).
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.

Compétences transversales méthodologiques

- Utiliser les méthodes de recueil de données et de traitement de données qualitatives et quantitatives.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Conduire une démarche innovante dans une situation complexe en utilisant des informations parfois incomplètes ou contradictoires.

Compétences transversales professionnelles

- S'adapter à son environnement de travail.
- Rendre compte de son travail oralement et par le biais d'écrits.
- S'adapter à des situations nouvelles ou pluridisciplinaires pour apporter des solutions.

p.32 : Analyse – Positionnement dans l'environnement :

Observation 3

"Les étudiants sortant de licence professionnelle gestion des ressources humaines bénéficient d'une passerelle leur permettant de tenter d'atteindre la deuxième année du parcours Management des Ressources humaines, mais le dossier mentionne qu'ils doivent pour cela s'initier aux techniques quantitatives, ce qui souligne le caractère parfois artificiel de la création de parcours au sein d'une mention unique"

- Non, les étudiants de Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines ne bénéficient d'aucune passerelle leur permettant d'accéder à la seconde année. Ils ne sont admis en première année de master que si leurs résultats pendant les trois années de LP, permettent d'envisager en économie et en techniques quantitatives qu'ils sauront suivre les enseignements de M1.
- La mention autorise justement la création de parcours spécialisés orientés soit vers l'économie du travail soit vers le management des ressources humaines

p.33 : Analyse – Organisation pédagogique de la formation

Observation 4

« Il semble que les enseignants chercheurs transposent leurs méthodes et outils de recherche dans la formation plus qu'ils ne permettent aux étudiants d'être formés à et par la recherche. »

C'était effectivement le cas pour les années précédentes mais la mise en place d'un challenge compétences en Janvier 2021 a permis aux étudiants de Master 2 de travailler sur des problématiques proposées par des PME locales et les méthodes qui leur ont été présentées pour les préparer à ce challenge prennent tout leur sens.

Pour le reste, l'offre de formation resserrée dès la rentrée prochaine tiendra compte des remarques du rapport mais sur de nombreux points nous ne disposons pas d'outils de pilotage adaptés aux demande de l'instance (assurance qualité, portefeuille de compétences, etc.)

Mention Management des PME-PMI parcours Management et développement durable

Remarque préliminaire : Nous remercions les évaluateurs pour les perspectives et conseils prodigués

p.38 : Analyse– Finalité des formations

Le Master MDD vise à former des gestionnaires généralistes, capables de comprendre et de maîtriser les principales questions et enjeux des grandes fonctions des sciences de gestion. Trois des enseignements dispensés au cours de la première année permettent d'approfondir les dimensions liées au développement durable et à la RSE. Il s'agit du cours « d'entrepreneuriat social et durable » (Semestre 1) et du cours de « reporting et performance RSE » (Semestre 1) et du cours de « Marketing Durable » (Semestre 2). Au cours de la première année, les étudiants solidifient donc leur base de gestionnaires avant d'investiguer, au cours de la deuxième année, en profondeur les éléments liés au DD et à la RSE. Vous retrouverez ci-dessous la maquette du Parcours MDD (dont les informations relatives au M2, initialement manquantes).



Master PME-PMI Parcours Management & développement durable

Programme :

Master 1

Semestre 7

UE 1 : Fondamentaux du management

- Management stratégique
- Management des organisations
- Management des ressources humaines
- Management des systèmes d'information

UE 2 : Gestion de la performance financière

- Analyse financière
- Contrôle de gestion
- Reporting et performance RSE

UE 3 : Entrepreneuriat

- Entrepreneuriat social et durable
- Etudes de marché

UE4 : Compétences transversales 1

- Anglais des affaires
- PPE : Techniques de recherche d'emploi
- Découverte des métiers en développement durable

Semestre 8

UE 5 : Management appliqué

- Gestion de projet
- Management de la qualité
- Management durable

UE 6 : Marketing et Gestion de la performance commerciale

- Comportement du consommateur
- Marketing durable
- Marketing international

UE 7 : Compétences juridiques

- Droit des affaires et des sociétés
- Droit social et du travail

UE 8 : Compétence transversales 2

- Anglais des affaires
- Stage et soutenance de stage
- Méthodologie du mémoire
- Informatique de gestion

Master 2 (ouverture en 2020/2021)

Semestre 9

UE 1 : Manager autrement

- Gouvernance d'entreprise et éthique
- Financer autrement
- Éthique et RSE

UE 2 : Manager la performance durable : un défi pluridisciplinaire

- La ville durable : défis et enjeux
- Transition socio-écologique
- Croissance durable
- Droit de l'environnement

UE 3 : Compétences transversales 1

- PPE : Conférences professionnelles
- Anglais des affaires
- Informatique de gestion
- Méthodologie de la recherche - méthodes qualitatives

Semestre 10

UE 4 : Manager la performance sociale

- Gestion du développement humain
- Management d'équipe
- Gestion des relations professionnelles

UE 5 : Manager autrement 2

- Gestion du changement
- Management de l'innovation durable
- Business Game

UE 6 : Compétences transversales 2

- Stage et soutenance de stage
- Anglais des affaires
- Méthodologie de la recherche - méthodes quantitatives

Au cours de la deuxième année, les étudiants se spécialisent sur les aspects au cœur de la spécialisation de leurs parcours. Pour cela, ils bénéficient d'intervenants professionnels et d'enseignants – chercheurs issus de différentes disciplines (géographie, droit, économie) afin d'élargir leurs modes de pensées et de réflexion. Cette interdisciplinarité nous semble essentielle pour parvenir à répondre aux questionnements et défis contemporains de cette spécialisation.

p.41 : Analyse – Positionnement dans l'environnement

Le Parcours MDD est adossée à la chaire Gouvernance et RSE dont le partenaire clé est la société LSDH, particulièrement investie en termes de RSE. Depuis sa création en mai 2019, la chaire a ainsi organisé trois conférences qui permettent d'approfondir les relations avec les acteurs du territoire et créent une communauté d'intérêts, de réflexions et de débats. L'organisation des événements permet de faire vivre cette dynamique récemment impulsée autour d'événements qui permettent de créer la rencontre entre des acteurs d'organisations publiques et privés en y associant systématiquement les étudiants. Les différents événements organisés rappelés ci-dessous.

Conférence #1 : Transmission d'entreprise

La Chaire Gouvernance et RSE a été inaugurée le 21 mai 2019 lors d'une conférence dédiée à «La transmission d'entreprise, une stratégie de croissance durable». Cet événement, co-organisé par la CCI

Le Mans Sarthe et le Transmission Lab (organisme d'intérêt général) a réuni une centaine de personnes. Grâce aux témoignages de notre premier parrain, Emmanuel Vasseneix, dirigeant de LSDH et d'Anita Cosme, dirigeante de la charcuterie Cosme, cette première conférence a suggéré combien la transmission d'entreprise devait se concevoir comme un projet de long terme au sein duquel les enjeux de gouvernance et de RSE s'avèrent déterminants. Deux experts de la transmission de Family and Co et de la Fidal sont venus questionner et mettre en valeur les témoignages riches de nos dirigeants témoins.

Avec son premier partenaire, LSDH (Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel), la chaire a ainsi engagé une dynamique de réflexions tournée vers l'action avec les retours d'expériences d'acteurs dont les démarches sont porteuses de sens que ce soit en matière de gouvernance ou de RSE.

120 participants

Conférence #2 : Développement Durable

Cette conférence a introduit la semaine du développement durable de Le Mans Université le 10.02.2020 en proposant de mettre en lumière les initiatives locales. Cet événement intitulé « Développement Durable, regards croisés sur les initiatives locales » a permis de réunir étudiants et professionnels du territoire et d'ancrer la chaire dans son rôle d'agent de liaison sur le territoire. Les témoignages variés, d'acteurs publics et privés du territoire ont permis des échanges riches et un débat auquel l'ensemble des participants s'est révélé sensible.

Les contributeurs qui ont partagé leurs expertises à l'occasion de cet événement étaient les suivants :

- Mr Samuel Guy, Vice-Président Le Mans Métropole, en charge du développement durable;
- Mr François-Xavier Vinçot, Directeur Crédit Mutuel Solidaire ;
- Mr Nicolas Bouvel, Directeur commercial Engie délégation ouest ;
- Mme Magali-Alix Toupé, French Tech

76 participants (dont une cinquantaine de professionnels)

Conférence #3 : Projection – débat Documentaire « Comme tout le monde »

Projection du documentaire « Comme tout le monde », en partenariat avec l'Université Populaire d'Allonnes. Cette projection sera suivie d'un débat grâce à la présence des réalisateurs (Julien Billion et Philippe Dinh) et de deux des jeunes au cœur du documentaire.

Ce documentaire met sous le feu des projecteurs ceux qui sont habituellement invisibles, les jeunes sans domicile. Le teaser ci-dessous présente ce documentaire, déjà été projeté dans de nombreux lieux prestigieux (première dans les locaux du journal Le Monde, à l'assemblée nationale, ...).

<https://www.youtube.com/watch?v=4KN-lkF4YZ4&t=29s>

Prévue le 16 Avril 2020, Annulée cause COVID

Les liens avec le monde socio-économiques se conçoivent également au niveau local par l'intervention de professionnels (notamment le CEAS 72 ou encore des entrepreneurs locaux).

Les conférences professionnelles permettent également aux étudiants de bénéficier de l'expertise et du retour d'expérience d'acteurs locaux sur des formats plus confidentiels.

Concernant la mobilité internationale, au cours du semestre 4 et en dépit de la crise actuelle, une étudiante du Master 2 MDD est partie en Corée du Sud (Hankuk University). Un nouvel échange est d'ores et déjà prévu pour ce même semestre 4 pour une étudiante actuellement en Master 1 (destination : Paderborn).

p.39 : Pilotage de la formation

Pour suivre l'offre de formation et piloter au mieux les besoins des acteurs du monde socio-économique, la responsable pédagogique échange régulièrement avec les professionnels et l'équipe d'enseignant chercheurs intervenant dans le diplôme. Les réflexions sont également nourries par les rencontres réalisées au cours du travail sur la chaire Gouvernance et RSE pour mettre à jour l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des acteurs révélés notamment au niveau du territoire local. Des échanges réguliers avec les étudiants permettent également d'affiner le pilotage de l'offre.

Le résultat de ces différents et constants échanges et soucis de pilotage ont notamment contribué à proposer l'intégration d'un cours dédié aux Achats durables pour l'année 2021/22.

Une enquête sur le dispositif de formation est actuellement en ligne pour obtenir un retour confidentiel de chacun des étudiants.

p.39 : Dispositif d'assurance qualité

L'effectif du Master 1 PME PMI – Parcours MDD pour l'année 2020/21 est de 24 étudiants. La faiblesse de l'effectif de la première promotion s'explique en partie par la jeunesse du parcours et aussi par la sélection importante opérée. La première promotion du Master MDD sera diplômée à la fin de l'année et force est de constater que cette offre est attractive et commence à percer notamment auprès des étudiants de L3 de Le Mans Université.

Vous trouverez ci –après quelques compléments utiles :

Année 2020/21 :

- 51 candidatures reçues pour intégrer le Master 2. Trois nouveaux étudiants ont intégré la promotion 2019/21 → une première promotion restreinte mais de qualité.
- 253 candidatures reçues pour le niveau M1 (en hausse de près de 20% par rapport à 2019) → 24 étudiants ont intégré la promotion 2020/21.

Pour rappel, en 2019, 212 candidatures ont été réceptionnées (dont 194 complètes)

Au final, seuls 12 candidats ont été intégrés à la première promotion du MASTER MDD. Deux critères de sélection ont été principalement retenus : le niveau académique (1) et la motivation et l'engagement pour la coloration DD / RSE (2) du Master.

Bien que nous bénéficions d'un recul relativement faible, nous pouvons noter les deux points suivants :

- la quantité et la qualité des candidatures sont en progression.
- On note aussi que la formation attire les étudiants locaux (forte dispersion au préalable)

→ axe(s) d'amélioration : limiter l'effectif pour favoriser les enseignements innovants dans un meilleur environnement (notamment pour gérer les mutualisations)

Mention Management et administration des entreprises

p.41 : Analyse – Finalité de la formation

« A la différence de la plupart des masters MAE, celui de l'Université du Mans propose un M1, en alternance, opéré par Médicis Business School, à Paris. Ce partenariat est peu expliqué dans le dossier d'autoévaluation. Le site Web de MBS est évasif, et semble erroné. Les données (effectif, enseignants, taux de réussite) annexées au dossier passent sous silence ce partenariat en M1. »

Le partenariat entre LMU et MBS vise à :

- Ouvrir aux étudiants de l'Université du Mans (UdM), de nouvelles perspectives de stages et d'emplois en île de France,
- Compléter la gamme d'offres pour le Master MAE par la formation en alternance, en plus de celles initiale et continue déjà existantes,
- Répondre aux exigences du Ministère de proposer un master sur 2 années d'étude,
- Permettre aux étudiants du Master MAE d'accéder aux entreprises de l'île de France qui font partie du réseau MBS ;
- Favoriser la mobilité des étudiants de l'UdM venant de zones géographiques différentes,
- Permettre la délocalisation du Master MAE auprès des étudiants et des établissements de MBS à l'étranger.

p.41 : Analyse – Positionnement dans l'environnement

« La formation est proposée en double diplôme avec l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs du Mans (ENSIM) sans que les données annexées rendent compte d'inscriptions. »

Tous les ans, certains étudiants de la dernière année à l'ENSIM choisissent de poursuivre le MAE en double diplôme.

Cette année, quatre étudiants inscrits en MAE sont en double diplôme avec l'ENSIM.

Aussi, plusieurs diplômés de l'ENSIM choisissent de poursuivre leurs études via le MAE pour avoir une double compétence en Management.

« Ce partenariat aboutit à un dispositif de formation individualisé pour un groupe dit « MGEN », dont le dossier ne détaille pas les particularités. »

En collaboration avec le Service de la Formation Continue de l'Université du Mans (SFC), un dispositif de formation par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), adossé au Master 2 MAE est proposé aux nouveaux directeurs départementaux de la MGEN.

Au mois de mai 2018, nous avons reçu un appel d'offre lancé par la MGEN pour une formation diplômante des nouveaux directeurs départementaux. Après une première lecture de l'appel d'offre et du dispositif souhaité, nous avons pensé que notre proposition pourrait s'adosser au Master MAE. Ainsi, avec le SFC nous avons construit un plan de formation individualisé et exprimé en compétences en tenant compte des spécificités managériales de l'ESS et en particulier des Mutuelles à travers un parcours intitulé : Management stratégique de l'ESS. Notre offre de formation a été sélectionnée par la MGEN.

Ce dispositif de formation, de par sa nouveauté, fait l'objet, d'un processus d'amélioration continue. La mise en place d'un comité de suivi, piloté par le responsable du MAE et celui de la formation à la MGEN, permettra de tirer les enseignements utiles à la pérennité et à l'évolution du dispositif. Ce

comité de suivi s'attachera aux aspects liés à l'organisation de la formation (rythme/ EAD-présentiel), le calendrier, les modalités pédagogiques (contenu) et aux profils des participants (VAE). Dans le cadre de la formation, à l'issue de chaque session, un questionnaire de satisfaction (anonyme) est systématiquement proposé de manière électronique à chaque stagiaire (EVAMAINE, dispositif permettant la création d'un questionnaire personnalisé) à travers la plateforme UMTICE.

« Sur le plan international, le dossier d'autoévaluation doit recevoir des étudiants Erasmus, sans en préciser le nombre. »

Nous accueillons tous les ans un étudiant ERASMUS au Master MAE, pour suivre un module du M2 MAE ou pour une validation du diplôme en deux ans.

p.41 : Analyse –Organisation pédagogique de la formation

« Le MAE de l'Université du Mans rajoute un M1 en alternance, opéré par Medicis Business School à Paris. La maquette de cours du M1 comporte pour près de 70 % des UE ayant les mêmes intitulés que les UE en M2. La question de la spécialisation progressive des cours se pose. »

Les modules du M1 ont les mêmes intitulés que ceux du M2 mais pas le même contenu. Etant une formation généraliste pour des non gestionnaires, nous avons choisi de garder les mêmes modules en sciences de gestion dont chacune en M2 est la continuité de celle en M1.

« Le groupe MGEN en formation continue un niveau M2 ne semble avoir que 164 heures de cours, sans que le dossier n'en explique les raisons. S'agit-il d'une VAE partielle ? »

Ce dispositif réparti en 2 modules à distance et 8 modules en présentiel s'articule autour de 3 étapes. Dans une première étape, les apprenants auront quatre modules obligatoires : Management stratégique et opérationnel (EAD), GRH approfondies (EAD), Droit du travail et Management relationnel.

Ensuite, en fonction des résultats de la VAE et selon les préconisations du jury, les participants auront à poursuivre totalement, partiellement ou pas les modules complémentaires (Management comptable, Management financier, Management du risque, Marketing des services, Enjeux stratégiques de l'ESS, Gestion de projet).

Ainsi, ce dispositif donne la possibilité aux stagiaires d'avoir une VAE complète ou partielle en fonctions de leur parcours professionnel et d'études antérieurs.

« Le dossier d'autoévaluation invoque la plateforme d'échange numérique UMTICE, qui semble être un Moodle, sans donner plus de précisions sur l'utilisation réelle de cet espace numérique. »

Les deux modules dispensés à distance sont accessibles aux apprenants de la MGEN via l'espace collaboratif UMTICE dédié aux stagiaires de la formation continue, aux étudiants et aux enseignants de l'Université du Mans.

Véritable outil pédagogique, cette plateforme enrichit l'enseignement et facilite l'apprentissage grâce à la mise en ligne de ressources complémentaires et d'activités dédiées.

p.42 : Analyse –Pilotage de la formation

« La répartition des cours en M1, opéré par Medicis Business School, n'est pas connue. »

Vous trouverez ci-après la liste des enseignants en M1 MAE à MBS en 2020-2021:

Semestre 7 MAE	
Droit des sociétés	A. MOTEYO
Management stratégique	M. ABDELWAHED
Management comptable	S. GUETAT
Management des ressources humaines	M. ABDELWAHED
Marketing	F. KNOP
Management de projet	M. DIMOU
Informatique de gestion	F. CHIHK
Anglais - Préparation au TOEIC	J. IRIGOYEN
Insertion professionnelle	T. LEPELLEY
Semestre 8 MAE	
Droit du travail	A. MOTEYO
Management financier	F. LY BARO
Business Plan - Création d'entreprise	B. FERLA
Communication	M. LAMOURET
Prospective stratégique	A. SMIDA
Management d'équipe	M. ABDELWAHED
Analyse des coûts et gestion budgétaire	S. GUETAT
Anglais - Préparation au TOEIC	J. IRIGOYEN

p.42 : Analyse –Dispositif d’assurance qualité

« Le conseil dispose de l'évaluation des enseignements par les étudiants, qui n'est toutefois pas généralisée à l'ensemble des UE, ce qui est regrettable, car il s'agit d'un outil de pilotage utile. »

Une enquête d'évaluation de toute la formation, pour le public FI et FC, est réalisée chaque année en fin de formation avant le départ en stage via le dispositif de notre établissement EVAMAINE.

p.42 : Analyse –Résultats constatés

« Le nombre d'étudiants inscrits en M1 chez le partenaire Médicis Business Group n'est pas connu. »

Le nombre d'inscrits en M1 MAE à MBS est de 31 étudiants en 2020-2021.

Champ STS

Mention Chimie

p.19: Analyse – Résultats constatés : « En M1, les effectifs tous parcours confondus sont en baisse avec 35, 27 et 21 étudiants en M1 respectivement de la rentrée 2017 à la rentrée 2019. Le parcours à distance EAD a accueilli respectivement 20, 17 et 14 étudiants lors des rentrées 2017 à 2019 »

En ce qui concerne l'évolution des effectifs, il est important de noter une remontée pour cette année universitaire : le M1 compte 32 inscrits en présentiel et le parcours à distance en accueille 25 pour cette année universitaire 2020/2021.

Champ LLSH

Mention Didactique des Langues (DDL)

p.10 : Positionnement dans l'environnement : « Le M1 didactique des langues -français langue étrangère, entièrement à distance, accueille par exemple 86 étudiants en 2019-2020. »

Ce chiffre correspond seulement aux étudiants M1-D inscrits au Mans, et non pas à l'effectif global du parcours M1-D en 2019-2020.

En effet, ce parcours est commun à Le Mans, Angers et Tours : si chaque université inscrit et gère administrativement « ses étudiants », ceux-ci constituent ensemble une seule et même cohorte, dont les cours (maquettes) sont conçus et animés soit par l'équipe du Mans, soit par l'équipe d'Angers, soit par l'équipe de Tours.

Ainsi d'un point de vue pédagogique, l'effectif auquel s'adressent les enseignants est composé du nombre global d'étudiants inscrits au M1-D commun sur chaque site, soit pour 2019-2020 : 86 étudiants (dont 60 primo-inscrits) au Mans + 43 étudiants (dont 25 primo-inscrits) à Angers + 36 étudiants (dont 23 primo-inscrits) à Tours.

p.11 : Pilotage : « Les comptes rendus de ce conseil ne sont cependant pas portés au dossier. »

Depuis la constitution du conseil de perfectionnement, 3 comptes rendus ont été remontés à la DEF de LMU pour le Master DDL : 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020.

Cette remarque des experts du Hcéres laisse penser que ces comptes rendus n'ont pas été automatiquement transmis avec le dossier d'autoévaluation de notre formation. Nous les transmettons donc au comité sous la forme d'un document unique de 52 pages, comportant les comptes rendus envoyés ces trois dernières années au Conseil de perfectionnement par les coresponsables du master DDL, mis en annexe.

Mention Gestion des territoires et développement local

p.14 Positionnement dans l'environnement:

1) « Énoncer clairement notre positionnement dans l'environnement des institutions de l'enseignement supérieur au niveau local, régional, national, international »

En termes de positionnement au sein de l'offre globale de formation de l'établissement Le Mans Université, le master GTDL a des liens étroits avec la licence de géographie mais aussi avec d'autres licences de sciences humaines comme celle d'histoire et de biologie.

En licence de géographie, la troisième année propose une unité d'enseignement (« initiation à la recherche ») qui permet aux étudiants de licence une première approche du monde de la recherche et de ses méthodologies (état de l'art). Un stage de professionnalisation est également proposé au S6 (en L3) afin de permettre aux étudiants de s'insérer dans le monde de l'entreprise, des collectivités territoriales et de la recherche (stage dans les laboratoires ESO – Espaces et Société - de l'Université du Mans et du Grand Ouest).

Au niveau masters de l'offre de l'Université du Mans, il existe des mutualisations avec le master d'Histoire, Civilisation, Patrimoine (HCP) et son parcours PDL (Patrimoine et développement local). Parmi les cours proposés certains sont également assurés par des enseignants-chercheurs d'histoire, de biologie. Ces enseignants-chercheurs encadrent également des sujets de masters d'étudiants GTDL.

Au niveau national, face à de nombreuses formations en politiques de développement durable, le master GTDL se démarque :

- par son offre de formation à distance, qui est rare en France (les autres masters à distance qui traitent de la durabilité sont spécialisés dans un champ spécifique comme par exemple l'urbanisme durable à l'université de Marne la Vallée)
- par une vision transversale dans 4 champs de la durabilité (ville, agriculture, aménagement, tourisme).

L'inscription dans la carte régionale a une portée limitée en raison du caractère totalement distanciel de la formation.

2) « Énoncer clairement le positionnement vis-à-vis du monde... ».

L'adossement de la formation à des équipes de recherche (ESO le Mans) est un socle fondamental de notre formation sur la thématique de la transition socio-écologique des territoires.

Le master est parfaitement relié aux recherches actuelles d'un grand nombre d'enseignants-chercheurs du Mans Université, spécialistes reconnus dans leurs domaines, sur les thématiques de la ville durable, de la transition socio-écologique, du patrimoine et du tourisme durable, de la transition agro-écologique des territoires. Les espaces géographiques étudiés sont divers, dans les pays du Nord, comme dans ceux des Sud.

p.14 Organisation pédagogique :

3) p. 15 dernier paragraphe :

La disparité du nombre d'heures par parcours du master GTDL vient de différences dans le comptage des heures dans le tableau remonté : à la somme des 200 heures pour le parcours TRED, il faut ajouter les heures de préparation du mémoire (270 h, chiffre identique à celui de POLITER en M1). Nous avons

donc 470 h en M1 POLITER et TRED et 450 h en M1 PANACUI. Pour le M2, le nombre d'heures de cours maquette est de 150 h en POLITER, 170 h pour TRED, 252h pour PANACUI, sans le mémoire. La disparité entre parcours en M2 est liée à la présence de cours spécifiques à PANACUI (langue appliquée au patrimoine et au tourisme, outils numériques de valorisation) dispensés par des intervenants extérieurs ou des enseignants chercheurs d'autres disciplines.

4) « 55 % des candidats sont acceptés ; mais sans information sur la qualité des candidats, l'attractivité reste difficile à apprécier ».

Nos candidats viennent de plusieurs disciplines (géographie, biologie, histoire, écoles de commerce, sciences politiques, anthropologie, langues, tourisme...). Cf tableau des candidatures.

Nous allons également relever le niveau de recrutement, ce qui contribuera à réduire le taux d'échec au master.

5) « Le parcours TRED semble également peu attractif avec un faible nombre d'étudiants »

Le parcours TRED cible les enjeux de la transition énergétique en Afrique. Il va être renommé TRED Afrique (TREDA) afin d'être plus attractif en mettant en évidence l'espace africain. Un élargissement, au-delà des énergies, sera proposé pour englober la thématique de la transition écologique et de l'économie circulaire. Compte tenu des capacités d'encadrement des étudiants (seulement deux enseignants-chercheurs spécialistes de cette thématique appliquée à l'Afrique), le seuil de recrutement est volontairement bas. Il est fixé à 10 étudiants en M1 et 10 étudiants en M2.

L'avenir du parcours MATERRE sera discuté collectivement.

Beaucoup de nos étudiants sont en situation professionnelle ou en situation familiale et de ce fait certain d'entre-eux peuvent faire la formation en plus d'un an.

6) « Seul le master Gestion des territoires et développement local ne mentionne aucune organisation de la formation en lien avec l'acquisition de compétences »

Nous avons bien pris en compte la remarque sur l'affichage des compétences par blocs de compétences et nous le ferons pour les prochaines années.

7) « L'auto-évaluation du master Gestion des territoires et développement local s'étend peu sur la nature des différents intervenants ainsi que sur la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs à l'université. Aucune information sur l'identité ou la qualité des intervenants n'est cependant disponible ».

La liste des enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs se trouve dans le tableau en annexe.

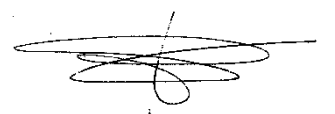
10) « nombre d'étudiants en outremer et étudiants étrangers accueillis dans la formation »

	Année	Parcours	nb étudiants inscrits	dont étrangers		dont DOM TOM	
GTDL4 431	M1	POLITER EAD	33	3	9%	1	3%
GTDL4 432	M1	PANACUI EAD	25	0	0%	1	4%
GTDL4 433	M1	TRED EAD	5	2	40%	0	0%
GTDL4 472	M1	MATERRE	3	0	0%	0	0%
GTDL5 531	M2	POLITER EAD	30	5	17%	1	3%
GTDL5 534	M2	TRED EAD	6	3	50%	0	0%
GTDL5 535	M2	PANACUI EAD	15	0	0%	0	0%
Total			117	13	11%	3	3%

11) « Les comptes rendus des comités de perfectionnement »

Les comptes rendus des réunions du Comité de perfectionnement seront transmis à la DEF.

Le Vice-Président Formation
Et Vie Universitaire
Sylvain DURAND



Sylvain DURAND

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)